✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

EDITION SPECIALE — SEPTEMBRE 1948

MESSAGE DES FRANCO-ALBERTAINS

A leurs frères de la province de Québec

INVITATION AUX CULTIVATEURS A VENIR S'ETABLIR DANS LES PAROISSES CANADIENNES-FRANÇAISES ET SUR LES TERRES FERTILES DE L'ALBERTA

C'est la troisième année consécutive que le comité d'agriculture de l'Association canadienne-française de l'Alberta prend part à l'exposition provinciale de Québec. L'idée, lancée par l'exécutif de notre Association à l'automne 1945, s'est réalisée grâce à la coopération fraternelle des Canadiens français des deux provinces. Elle a déjà produit, croyons-nous, d'excellents résultats.

Nous tenons à remercier ici la province de Québec qui a accueilli nos représentants d'une façon princière, qui a même rendu leurs voyages possibles. Cette année encore, nos compatriotes du Québec nous prêtent main-forte dans l'impression de ce numéro spécial de la "Survivance". A tous nous voulons dire notre plus vive reconnaissance.

A ceux qui visiteront notre kiosque et à qui nous aurons l'honneur de remettre ce numéro de l'organe officiel de l'A.C.F.A., nous croyons convenable de donner quelques explications sur le but de notre participation à l'exposition de Québec.

Dans une province de plus de 800,000 habitants, un groupe d'environ 42,000 Canadiens français, la plupart originaires de la vieille province, plusieurs des Etats-Unis, ont réussi à survivre au point de vue national et religieux, malgré l'influence peu sympathique de certains milieux. Depuis l'arrivée en Alberta des premiers colons, il y a plus d'un demi-siècle, des paroisses canadiennes-françaises se sont formées, elles ont grandi, elles sont aujourd'hui prospères. La foi y est vivante, le désir de garder la langue et les traditions françaises n'y est pas moins fort. Bien qu'ils soient en minorité, les Canadiens français n'ont aucunement le goût de se laisser absorber et de disparaître. Ils sont fermement décidés, au contraire, à mener la lutte jusqu'au bout.

Seulement, les Franco-Albertains comptent sur leurs frères du Québec. Ceux-ci doivent comprendre que leurs propres intérêts sont en jeu partout où il se trouve des Canadiens français qui combattent pour les droits de leur langue et de leur religion. La paix et la prospérité de tout le Canada demandent d'ailleurs que ces droits soient reconnus et respectés. Vos compatriotes de l'Ouest ont jusqu'ici vaillamment tenu le coup, grâce à leur énergie et à leur travail sans doute, mais grâce aussi à votre aide. Ils espèrent que cette aide ne leur fera jamais défaut.

Ce numéro spécial de la "Survivance" vous donnera des renseignements sur la vie matérielle et spirituelle de nos différents groupes en Alberta. Nous croyons qu'après l'avoir lu, plusieurs Canadiens français du Québec voudront aller la partager, qu'ils seront disposés à faire les sacrifices nécessaires pour fortifier de leur présence et de leur travail des frères, des amis, même de proches parents, qui se sont établis en Alberta pour y rester. Nos paroisses les attendent. Nous avons besoin de professionnels: médecins, dentistes, agronomes, etc. Notre clergé canadien-français n'est pas, lui-même, suffisant pour répondre à tous les besoins des nôtres.

Ce que nous voudrions surtout, c'est un nombre considérable de cultivateurs qui viendraient renforcer nos paroisses rurales. Ils y trouveraient des cadres déjà solides où ils pourraient exercer leurs initiatives et leurs talents. Ils y seraient stimulés par l'exemple d'autres cultivateurs, leurs frères, qui font honneur à l'Alberta par leur esprit progressif et leur volonté d'y établir une vie agricole familiale. Nous comptons beaucoup sur ceux-ci pour assurer notre survivance. Cependant, leur nombre n'est pas suffisant si on le compare au développement général de la province.

Nous serions donc heureux de recevoir chaque année des cultivateurs du Québec qui viendraient nous aider à consolider nos paroisses rurales, et même à les étendre. Ils trouveraient sur nos terres fertiles de quoi payer largement leurs labeurs et assurer l'avenir de leur famille.

LE COMITE D'AGRICULTURE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE L'ALBERTA

…PLEINE ACTION



…grain, d'abord coupé et laissé sur le champ, est recueilli par …batteuse automobile. On croit simplifier ainsi les procédés de la récolte en certaines régions.

…renons notre part des …erres fertiles du pays

…ant que nos familles rurales …mpteront de nombreux en…ts et qu'il restera dans notre …ys des terres arables à occu…, la colonisation sera à l'or… du jour. Il faudra en parler, …faudra surtout la pratiquer.

…t pas seulement dans les …ns encore boisés et propres …a culture de la province de …ébec. Ces coins sont d'ailleurs …ités, ils ne pourront jamais …evoir tous les fils de nos cul…ateurs qui voudraient conti…er la profession paternelle, au … d'aller s'enfermer dans les …es.

…lors, il faut regarder en de…s des frontières de la vieille …vince, vers ces espaces où les …sibilités d'établissement ru… sont encore très grandes. … faut regarder vers l'Ouest.

… est encore temps de réparer, …partie du moins, des erreurs … les étrangers ont profité à … dépens. Si seulement nous …vions ne pas les répéter !

…uand Monseigneur Taché de…ndait aux vieilles paroisses …ébécoises d'envoyer de leurs …milles sur les terres fertiles inoccupées de l'Ouest, il s'est …uvé des gens qui ont fait ob…cle à ses appels prévoyants. … croyaient pouvoir garder sur …s terres déjà trop petites tous … fils de nos familles agricoles. … connait les résultats lamen…les de leur politique à cour… vues. Les vieilles paroisses ne …uvant contenir et faire vivre …r nombreux enfants, ceux-ci …n allèrent par milliers cher…er leur pain quotidien dans les …nes de la Nouvelle-Angleterre. … allaient à l'étranger en quête …ne subsistance qu'ils auraient … trouver en abondance dans … plaines de l'Ouest. Ils étaient …dus pour la patrie canadien…

…es désirs clairvoyants de Mgr …ché se fussent-ils réalisés, au…rd'hui, entre les frontières de …tario et les Rocheuses, d'im…nses régions rurales auraient … physionomie catholique et …nçaise.

…e n'est pas pour la pleurer …tilement que nous rappelons … cette erreur du passé. Elle … nous servir de leçon pour …présent et l'avenir.

…ême si les conditions ont …ngé considérablement depuis …rante ou soixante ans, il est …ore possible aux familles du …ébec qui veulent garder leurs …ants à la profession agricole, … venir s'établir dans l'Ouest. … fait, depuis quelques années, …sieurs se sont dirigées vers … Rivière-la-Paix. Elles n'ont … eu à le regretter. Elles sont … établies solidement sur de … des terres fertiles, elles pré…nt pour leurs enfants un bel …ir.

… qu'elles ont fait, pourquoi …res ne le feraient-elles pas … ?

…aque année, d'ailleurs, un …ore considérable de jeunes … et de jeunes ménages quit… le Québec pour d'autres …nces et même pour les …-Unis. Ils s'y fixent souvent …etit bonheur, au gré du ha… ou de leur fantaisie. Ils se trouvent parfois égarés dans des milieux anglo-protestants, sans l'aide et la compréhension de concitoyens de leur langue et de leur religion. Ils risquent de se perdre, d'oublier ce qu'ils sont.

Ne voudrait-il pas infiniment mieux les orienter vers des centres canadiens-français déjà établis dont ils contribueraient à accroître les forces, à assurer définitivement la survivance catholique et française ?

Ceux qui s'opposent encore par aveuglement à l'établissement rural des nôtres en dehors du Québec, et particulièrement dans l'Ouest, ne se rendent pas compte qu'ils donnent en plein dans les idées de nos adversaires qui voudraient parquer les Canadiens français dans la "réserve québécoise". Ce qu'ils repoussent en paroles comme une injure et une injustice, ils l'admettent en réalité, ils le pratiquent pour leur propre compte. Et pendant ce temps, les émigrés d'Europe entrent à pleines portes et occupent des places où les nôtres auraient pu s'établir.

Il est beau de dire et de répéter que nous devons être chez nous partout au pays, que le Canada tout entier est notre patrie. Mais il serait bien plus beau d'accorder notre conduite à nos paroles, de réaliser pour notre part ce que nous affirmons si hautement.

Ne nous excluons pas nous-mêmes de la participation aux richesses nationales dont la terre est et restera l'une des plus grandes et des plus solides. Et si nous avons décidé d'y renoncer librement, eh bien ! laissons les étrangers envahir les espaces disponibles; ne parlons plus contre l'immigration.

Nos paroisses rurales de l'Alberta espèrent que de jeunes cultivateurs du Québec viendront y travailler et s'y établir.

Elles comptent que des familles nombreuses, prévoyant l'avenir de leurs enfants, sauront comprendre que l'Alberta offre des possibilités d'établissement rural qu'elles trouveraient difficilement ailleurs.

N'abandonnons pas aux autres les terres les plus fertiles du pays. C'est à nous d'y prendre notre place.

S. P.

Une sauvegarde de la vie religieuse et morale

"Les Souverains Pontifes ont souvent prôné l'attachement ou le retour à la terre comme une sauvegarde de la vie religieuse et morale... Léon XIII montre dans la participation à la propriété du sol le moyen de combler l'abîme qui sépare l'opulence de la misère. Pie XI, le 1er mai 1927, rappelle à des pèlerins venus de Belgique que "le sol est la première richesse d'une nation, et l'agriculture, l'industrie la plus naturelle, la plus vitale et la plus importante".

Lettre pastorale des évêques de Québec, 1946.



L'apiculture se développe considérablement en Alberta et met sur le marché un miel exceptionnellement doux qui fait les délices des connaisseurs. Chaque ruche peut facilement donner 250 livres de miel par année. Parmi les plus gros apiculteurs de l'Alberta, nous comptons des Canadiens français de Girouxville, de Donnelly et de Falher. Par leur esprit d'initiative, ils sont en train de donner à la Rivière-la-Paix une nouvelle renommée qui devrait attirer les Québécois qui aiment jouer avec leurs amies les abeilles et goûter le miel de leur propre rucher.

UN GRENIER DU MONDE



Un champ de blé dans le district de la Rivière-la-Paix. Trois centres de ce district, y compris Falher, comptent parmi ceux qui reçoivent le plus de grains dans le monde entier.

Possibilités d'établissement rural en Alberta

Par J.-M. FONTAINE, agronome

Durant plusieurs années, après l'érection d'une partie des Territoires du Nord-Ouest en provinces, un colon pouvait se rendre acquéreur d'un quart de section, soit 160 acres, pour $10.00. Les seules conditions requises étaient la mise en culture de quelques acres, la construction d'une habitation très modeste et une résidence de quelques mois.

Cependant, depuis quelques années, cette loi des *homesteads* a été modifiée en Alberta. Une traduction de notre loi actuelle des terres apparait dans d'autres colonnes de ce numéro de la *Survivance*. Pour éviter les répétitions, nous n'en donnerons ici aucun détail.

Nos centres canadiens-français sont tous situés dans le nord et le nord-est de l'Alberta, dans cette partie de la province la plus propice à la culture mixte qui devient de plus en plus en honneur chaque année. Nous devons affirmer en toute sincérité que les manques complets de récoltes n'ont jamais éprouvé les fermiers de ces districts.

Les vents chauds, les sécheresse et les insectes nuisibles aux céréales ou aux plantes fourragères sont localisés dans le sud et le sud-est de la province. Les orages de grêle dévastateurs sont aussi très rares dans le nord. Nos céréales hâtives, produit du travail toujours constant et vigilant de nos scientistes agricoles, déjouent aussi les gelées qui se font d'ailleurs de plus en plus rares.

Je disais un peu plus haut que le nord de notre province où nos frères sont organisés en paroisses, est propice à la culture mixte. Eh bien! oui. Depuis déjà une quinzaine d'années, on s'adonne à la production des plantes fourragères sur une grande échelle. Même si jusqu'à présent nos fermiers se sont surtout spécialisés dans la production des graines de légumineuses: luzernes et trèfles, nombreux sont ceux qui, aujourd'hui, font du foin tout comme dans Québec. La seule différence, c'est que nos gens font des meubles de foin dans les champs au lieu de l'engranger.

Alors à ceux qui sont sous l'impression qu'en venant en Alberta ils s'éloigneront des travaux de fenaison, de traite de vaches ou du soin des porcs, je dis bien humblement: détrompez-vous ! Car la clef du succès en Alberta, comme ailleurs, est la culture mixte reposant sur une rotation à base de plantes fourragères qui contrôlera les mauvaises herbes et préviendra l'érosion du sol par l'eau et le vent. Car il ne faut pas se faire illusion, la monoculture des céréales en honneur depuis trop d'années nous a prouvé sans l'ombre d'un doute qu'elle est responsable des ruines agricoles qu'elle entraine à sa suite.

Donc s'il n'y a plus de terrain (*homestead*) à obtenir du gouvernement, à moins de résider deux ans en notre province, s'il faut payer aussi cher en Alberta qu'en Québec pour une ferme, et travailler tout comme ici pour réussir, quels sont donc les avantages de s'expatrier? Voici comment je les conçois:

Nos paroisses agricoles du Québec sont déjà remplies, plusieurs fermes ont été subdivisées pour retenir les fils près du foyer paternel. Dans la plupart de nos familles, il y a plusieurs héritiers alors qu'on peut n'en établir qu'un sur le bien ancestral. Les autres devront quitter pour aller tenter fortune ailleurs. Les possibilités d'établissement rural en Québec deviennent de plus en plus limitées malgré l'aide de l'Etat. Alors il ne reste qu'une issue: les villes et centres industriels pour une jeunesse saine et virile qui n'est pas préparée à devenir de simples ouvriers. C'est le début de la dégénérescence nationale et, avouons-le, religieuse. Les statistiques sont à l'appui de notre énoncé.

N'est-il pas du devoir de toute personne, intéressée au développement de tout notre vaste pays, intéressée surtout à l'expansion de la race et de la religion, de bien orienter cette belle et virile jeunesse vers une noble mission pour laquelle la Providence même semble l'avoir préparée: la conquête du sol, la création de nouvelles paroisses et l'érection de clochers sur tout un continent, clochers qui demeureront toujours comme des monuments inébranlables à la gloire du Christ veillant sur ses enfants.

Certes la séparation est cruelle pour quiconque voit sa patrie encerclée par les horizons d'une paroisse ou encore d'une province. Mais le missionnaire qui laisse son pays pour aller évangéliser les païens ne cesse de nous redire les joies intérieures qu'il ressent alors qu'il a la satisfaction du devoir accompli.

Un devoir nous incombe à tous aussi, pères et mères de familles d'un peuple terrien. C'est celui de conserver l'amour du sol chez nos enfants et de leur en faciliter la conquête afin de leur conserver les vertus dont ils ont hérité d'ancêtres qui font l'orgueil de notre peuple.

Nous avons en Alberta des fermes fertiles, faciles à cultiver, fermes où l'égouttement et le chaulage ne créent pas un problème. La culture mécanisée (motorisée) simplifie le travail de façon à le rendre des plus agréables. Le prix de ces fermes est élevé, je le conçois. Mais le genre d'établissement ou de colonisation qui s'impose aujourd'hui est bien différent et plus avantageux que celui d'il y a un demi ou même un quart de siècle.

Pourquoi un diocèse du Québec ne se ferait-il pas le parrain d'un de nos centres canadiens-français de l'Alberta et n'enverrait-il pas un grand nombre de familles dans ces centres? Ces familles alors souffriraient moins de l'isolement que si elles quittaient une à une se dirigeant vers une région inconnue. Nombreuses sont les familles dans le Québec possédant un capital humain

(Suite à la page 4)

KIOSQUE ALBERTAIN A L'EXPOSITION AGRICOLE DE QUEBEC

Renseignements généraux sur les Franco-Albertains

On compte en Alberta environ 42,000 Canadiens français, en grande majorité cultivateurs. Cette population française est répartie en trois districts bien groupés, comprenant chacun douze à quinze paroisses, soit en tout quarante centres: région d'Edmonton, région de Saint-Paul et Bonnyville, région de la Rivière-la-Paix. Voici quelques détails sur nos différents centres, ainsi qu'un aperçu général sur l'agriculutre en Alberta.

Région No 1 — Edmonton et environs

Population française de cette région : 16,000

Edmonton — Capitale de l'Alberta — Population totale: au delà de 120,000. Population catholique: environ ,20,000. Population française: environ 5,000.

Paroisses exclusivement françaises:

Saint-Joachim, fondée en 1891 (église-mère d'Edmonton), dirigée par les Oblats; environ 300 familles; caisse populaire; Jardin d'enfance; école Grandin; Maison provinciale des Oblats; Association de Parents et Maitres.

Immaculée-Conception: Clergé séculier (abbé Ketchen) environ 250 familles; caisse populaire; couvent de l'Assomption.

Paroisses mixtes (bilingues):

Saint-François: RR. PP. Franciscains: Collège Saint-Antoine.

Saint-Edmond: séculiers.

Edmonton est le siège de l'Association canadienne-française de l'Alberta: A.C.F.A. On y trouve les organisations suivantes: Association canadienne-française. Librairie française. Concours de français. Société d'Enseignement postscolaire. Fédération des Coopératives Franco-albertaines. Journal: La Survivance. Collège classique Saint-Jean, dirigé par les Oblats. Trois hôpitaux catholiques dont deux bilingues. Chevaliers de Colomb (cercle La Vérendrye).

Belle classe professionnelle: médecins, dentistes, avocats, hommes d'affaires.

Saint-Albert — à 8 milles d'Edmonton. 125 familles; siège du premier évêque de l'Alberta, transporté plus tard à Edmonton. Première cathédrale, construite en bois rond, encore debout et convertie en musée. Monument au Père Lacombe qui a construit la première cathédrale. Tombeau de Mgr Vital Grandin, premier évêque. Cimetière où reposent les corps de nombreux missionnaires de l'Ouest. Nombreux souvenirs au musée. Lampe de sanctuaire qui était à Paray-le-Monial lors des apparitions à Marguerite-Marie se trouve dans la grande église. Pensionnat et hospice de vieillards dirigés par les Soeurs Grises de Montréal.

Morinville — à 19 milles d'Edmonton. Fondé par l'abbé J.-B. Morin en 1891. L'abbé Morin était originaire de Saint-Paul de Joliette et devint missionnaire colonisateur. 275 familles dont 225 canadiennes-françaises. Couvent Notre-Dame dirigé par les Filles de Jésus. Caisse populaire. Coopératives. Bureau de l'agronome bilingue. Curé actuel: M. l'abbé Tessier.

Legal — à 32 milles d'Edmontou. Fondé en 1905, compte 280 familles; paroisse agricole. Caisse populaire et coopératives. Couvent du Sacré-Coeur dirigé par les RR. SS. Grises. Curé: M. l'abbé Bérubé.

Picardville — à 50 milles d'Edmonton. 92 familles dont 70 canadiennes-françaises. Paroisse ouverte en 1912. Ecole sous la direction des Filles de Jésus. Curé: M. l'abbé R. Barbeau.

Vimy — à 40 milles d'Edmonton. Fondé en 1919. Paroisse de 100 familles presque toutes canadiennes-françaises. Ecole sous la direction des Filles de Jésus. Magasin coopératif. Curé: M. l'abbé N. Therrien.

Villeneuve — à 17 milles d'Edmonton. Environ 50 familles canadiennes-françaises.

Rivière-qui-Barre — à 28 milles d'Edmonton. 15 familles canadiennes-françaises.

Lamoureux — à 20 milles d'Edmonton. Environ 60 familles canadiennes-françaises.

Beaumont — à 22 milles d'Edmonton (au sud). 145 familles canadiennes-françaises. Ecole sous la direction des Filles de Jésus. Caisse populaire. Coopérative d'oeufs. Coopérative d'électricité. Belle paroisse agricole. Curé: l'abbé J.-E. Lapointe.

Région No 2 — Bonnyville-Saint-Paul

Bonnyville — à 175 milles d'Edmonton, au nord-est. Paroisse fondée en 1909, comprenant 250 familles, en majorité canadiennes-françaises. Couvent dirigé par les Soeurs de l'Assomption de Nicolet. Caisse populaire. Coopérative. Hôpital dirigé par les Soeurs de la Charité d'Evron. Curé intérimaire: Abbé R.-M. Lerouge. Conseil Thérien des Chevaliers de Colomb.

Autres paroisses environnantes

Fort Kent — à 9 milles de Bonnyville. Belle paroisse de 80 familles (environ) canadiennes-françaises. Couvent des Soeurs de Sainte-Croix. Curé: l'abbé L. Connoir.

La Corey — à 14 milles de Bonnyville. Environ 50 familles canadiennes-françaises. Enseignement par les Soeurs de l'Assomption. Caisse populaire.

Lac Froid — à 40 milles de Bonnyville. Paroisse de 40 familles canadiennes-françaises. Possibilités de colonisation. Pêche.

Saint-Paul — à 125 milles d'Edmonton. Fondé en 1909 par le R. P. Thérien, O.M.I., missionnaire-colonisateur. 290 familles canadiennes-françaises. Desservi par les Oblats. Couvent des Soeurs de l'Assomption. Hôpital dirigé par les Soeurs Grises de Montréal. Caisse populaire. Coopérative d'expédition d'animaux et de consommation. Bureau de l'agronome bilingue du district. Chevaliers de Colomb, Conseil Grandin.

Autres paroisses environnantes

Saint-Edouard — à 9 milles de Saint-Paul. Paroisse de 65 familles canadiennes-françaises. Caisses populaire. Curé: M. l'abbé Thibault.

Lafond — à 14 milles de Saint-Paul. Paroisse de 100 familles canadiennes-françaises environ. Soeurs de Sainte-Croix. Caisse populaire. Artisanat prospère. Curé: M. l'abbé P. Mailloux.

Saint-Vincent — à 12 milles de Saint-Paul. 55 familles canadiennes-françaises. Soeurs de l'Assomption. Caisse populaire. Curé: R.P. S. Chalifoux, S.Sp.

Thérien — à 22 milles de Saint-Paul. Environ 55 familles canadiennes-françaises. Soeurs de l'Assomption.

Sainte-Lina — à 32 milles de Saint-Paul. 65 familles canadiennes-françaises. Soeurs de Sainte-Croix. Caisse populaire, coopérative. Curé: M. l'abbé Delisle.

Mallaig — à 22 milles de Saint-Paul. 50 familles canadiennes-françaises. Caisse populaire. Soeurs de l'Assomption. Curé: M. l'abbé R. Ricard.

Autres centres : région du Lac La Biche et Plamondon, Breynat, etc.

Breynat — à 25 milles au nord de Saint-Paul, desservi par un agronome bilingue.

Plamondon — Couvent des Filles de Jésus. 60 familles canadiennes-françaises.

Lac-la-Biche — Hôpital, Filles de Jésus. 20 familles canadiennes-françaises. L'élevage du vison s'y pratique sur une grande échelle.

Lac-des-Oeufs — Mission.

Région No 3 — Rivière-la-Paix

McLennan — à 275 milles d'Edmonton. Population française: 550. Siège de l'évêché de Grouard: Son Exc. Mgr U. Langlois, O.M.I., vicaire apostolique; Son Exc. Mgr H. Routhier, O.M.I., coadjuteur. Paroisse Saint-Jean-Baptiste, dirigée par les Oblats. Hôpital (Soeurs de la Providence). Ecole séparée. Petites missionnaires de Saint-Joseph.

Donnelly — à 10 milles de McLennan. 125 familles canadiennes - françaises. Couvent. Caisse populaire. Magasin coopératif. Soeurs de Sainte-Croix.

Falher — à 8 milles de Donnelly. Population canadienne-française, 200 familles. Couvent, Soeurs de Sainte-Croix. Caisse populaire, coopératives de consommation, d'expédition, de graines de semence. Site du futur collège agricole. Conseil Grouard des Chevaliers de Colom.

Girouxville — à 7 milles de Falher. 150 familles canadiennes-françaises. Eglise. Couvent (Soeurs de Sainte-Croix). Pèlerinage. Caisse populaire et coopérative.

Guy — à 10 milles au sud de Donnelly. Population canadienne-française: 100 familles. Eglise, école, caisse populaire, centre agricole.

Jean-Côté — à 11 milles au nord de Girouxville. Eglise, écoles, caisse populaire. Centre agricole de 80 familles canadiennes-françaises.

Tangente — à 34 milles de Falher. Population de 400 Canadiens français environ. Eglise, école-pensionnat, Soeurs de Ste-Croix, caisse populaire, coopératives, garde-malade diplômée. Pays neuf.

Codesa — à 49 milles de Falher. Paroisse nouvelle de 125 Canadiens français. Eglise avec curé résidant. Mission à Eaglesham.

Joussard — Population catholique de 222 résidants. Eglise, école.

Dans le trou du golfeur

A. l'exposition

Voici la semaine de l'Exposition,
Et tout le monde rit et jubile.
Même les habitants y viendront:
Sont pas plus bêtes que ceux de la [ville.

A l'honneur, seront les animaux,
Du plus petit jusqu'au plus gros :
On aura des courses de chevaux,
Et des expositions de taureaux.

C'est une merveilleuse invention,
Que ces grandes expositions.
Sur le terrain on trouve de tout,
De quoi satisfaire tous les goûts.

Ceux qui aiment payer l'impôt,
Et se faire tondre la laine du dos,
Pourront donc se satisfaire,
Dès leur entrée à la barrière.

Puis vous passez au grand "stand",
Pour écouter jouer la "band".
(Pour parler en bon français :
La fanfare sort ses sifflets).

Quand vient le temps des courses,
Les amateurs délient leurs bourses.
Ils gagent sur les meilleurs chevaux,
Et se font "laver" comme des [poireaux.

Souvent il fait une grande chaleur;
Alors on prend une petite liqueur;
D'autres ont la bouche plus raffinée:
Ils "lichent" un cône de crème glacée.

Les "blondes" aux bras de leurs [garçons,
Font le tour de l'Exposition.
D'autres montent sur les petits [chevaux,
Ou bien s'amusent dans les autos.

Je vous envoie une invitation
A venir à l'Exposition.
Vous aurez bien du bonheur,
Et vous y verrez même le Goffeur.

Le GOFFEUR.

A TOUS LEURS COMPATRIOTES QUI VISITERONT

L'EXPOSITION DE QUEBEC

LES PAROISSIENS DE

SAINT-JOACHIM,

paroisse-mère d'Edmonton,
sont heureux d'adresser un message de
solidarité catholique et française

Ils se joignent à tous les groupes franco-albertains
pour inviter les gens du Québec
à venir visiter
notre province ensoleillée

JEAN PATOINE, O.M.I., curé



La paroisse de Falher et la paroisse Notre-Dame de Lourdes Girouxville, Alta

ont l'ambition, amis du Québec, de copier vos belles paroisses des bords du Saint-Laurent.

Elles possèdent quelques-unes de vos oeuvres si belles : églises paroissiales desservies par les Oblats, dortoirs-pensionnats dirigés par les RR. SS. Sainte-Croix, de Montréal, cercles de fermières, associations canadiennes-françaises, comités de colonisation, comités de loisirs, magasins coopératifs, caisses populaires, coopératives d'expédition d'animaux, magasins généraux, hôtels, etc.

•

Un pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, à Girouxville, amène des milliers de pèlerins chaque année.

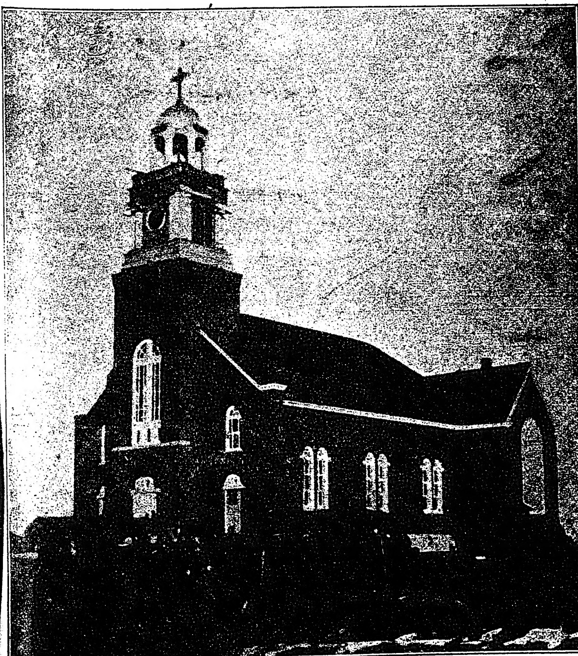
•

Venez, chers amis, fortifier ces jeunes cadres !

Le conseil paroissial de Falher,

Le conseil paroissial de Girouxville

L'EGLISE DE BEAUMONT



Le curé et les paroissiens de Beaumont, Alberta, envoient leurs saluts à leurs parents et amis de Québec.

Les trois régions agricoles et leurs genres de culture

Par J.-M. FONTAINE, agronome

Région No 1

La région agricole d'Edmonton est considérée la plus fertile de toute notre province. Son sol humifère est très propice à la pousse des céréales. On spécialise surtout dans la production de l'avoine et de l'orge. Les rendements d'avoine de 80 boisseaux à l'acre sont assez communs.

Dans un concours provincial d'orge en 1946, la région de Morinville s'est vue décerner les ⅔ des prix accordés aux districts du nord de notre province.

Les conditions climatériques de ce coin du pays, comme d'ailleurs des deux autres régions où se trouve la majorité de nos fermiers canadiens-français, rendent possible la culture de toutes les plantes fourragères connues dans le Québec. En effet, la luzerne, les trèfles rouge et alsike, de même que le brome inerme, le mil, le fétuque et le paturin bleu poussent à merveille. C'est dire que la culture mixte est appelée à jouer un rôle prépondérant dans la stabilité économique de notre agriculture.

Région No 2

Le district Saint-Paul-Bonnyville, situé à environ 150 milles au nord-est de la capitale albertaine, comme celui d'Edmonton n'a jamais connu de manque complet de récolte. On a toujours récolté assez de grains et fourrages pour pourvoir à l'alimentation des animaux de la ferme. Nous devons mentionner que les industries porcine et laitière sont à l'honneur dans cette région. Pour ne donner que quelques chiffres, au delà de 140,000 porcs et 1,500,000 livres de beurre furent expédiés du district Saint-Paul-Bonnyville en 1945.

Région No 3

Là comme dans le district d'Edmonton et de Saint-Paul, à la Rivière-la-Paix, la culture des plantes fourragères est la base d'une saine exploitation agricole. Même durant les dernières années, ce que nous croyons ne pas être normal cependant, la production de graines de légumineuses telles que luzerne, trèfle alsike et trèfle rouge, a été une source de revenus extraordinaires dans toutes les régions mentionnées ci-haut.

La situation est même alarmante pour l'avenir de notre agriculture. Nos gens se sont désintéressés de l'industrie animale à tel point que plusieurs cultivateurs achètent le lait condensé. Pourtant la raison que l'on invoquait dans le passé pour ne pas garder d'animaux n'existe plus puisque les derniers agronomes Hébert et Gareau ont fait creuser des réservoirs à eau (Dugout) sur au moins 90% des fermes où il y avait pénurie d'eau.

Nous conseillerions donc fortement à tout colon s'établissant dans la Rivière-la-Paix de garder quelques vaches laitières ou à boeuf, des porcs, des moutons et des volailles.

Les résultats d'une saine exploitation agricole dans l'Ouest sont semblables à ceux du Québec.

Nous voulons des colons imbus d'esprit de travail et d'économie; des colons dont la foi en l'agriculture se traduit en un mode de vie et non en une fin ultime de s'enrichir aisément.

L'apiculture allant de pair avec la culture des trèfles, il va sans dire que la production du miel est très avancée dans tous nos districts canadiens-français. Là où, il y a quelques années on devait importer le miel pour consommation domestique, on enregistre une production de centaines de mille livres.

Plusieurs apiculteurs intéressés récemment ont admis avoir extrait au delà de 200 livres de miel par ruche.

Possibilités d'établissement

Dans chacune de nos régions, il y a des terres à vendre soit par des gens de nationalité étrangère ou par les nôtres. Naturellement les prix varient avec les régions et les distances des centres. Nous croyons être juste en disant que $600.00 peuvent acheter 160 acres de terre vierge en pays de colonisation, soit dans la Rivière-la-Paix, soit au nord de Bonnyville ou au Lac Froid. Tandis que pour se rendre acquéreur d'une belle ferme bien bâtie, toute en production dans le district d'Edmonton, l'on devra débourser jusqu'à $12,000.00. La moyenne étant d'environ $6,000.00 pour la région Saint-Paul-Bonnyville, $8,000.00 pour celle d'Edmonton et $4,000.00 à la Rivière-la-Paix.

Il nous faut ajouter les commentaires de 90% de nos visiteurs de l'Est: "Si les conditions de culture en Alberta étaient connues de nos frères du Québec, tous les jours nous en amèneraient des centaines". Et nous d'ajouter: "Combien plus rapidement notre culture française et catholique aurait une répercussion favorable d'un bout à l'autre de notre cher Canada".

Pour plus amples renseignements adressez-vous à:
"Comité d'Etablissement rural",
"La Survivance",
Edmonton — Alberta.

La terre et l'Eglise

Comme base de leur établissement, nos ancêtres "ont choisi la terre qu'ils ont défrichée et transformée en champs fertiles. Comme cadre social, ils ont voulu la paroisse dont l'église est le centre, le foyer national autant que religieux. On comprend pourquoi les familles qui vivaient à l'ombre du clocher paroissial, unissaient en leur esprit et leur coeur, la terre qui leur donnait le pain matériel et l'Eglise qui leur dispensait la nourriture spirituelle".



Avec les hommages de

LA PAROISSE DE STE-LINA

M. l'abbé DELISLE, curé

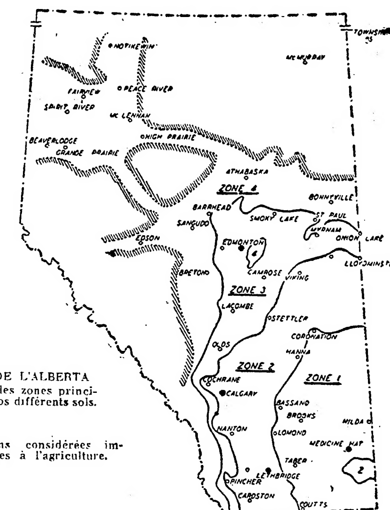


Les hommages de la paroisse

ST-JOSEPH DE FORT KENT

M. l'abbé CONNOIR, curé

CARTE DES DIFFERENTS SOLS DE L'ALBERTA



CARTE DE L'ALBERTA montrant les zones principales de nos différents sols.

Régions considérées impropres à l'agriculture.

	Climat	Production
Zone 1 — Sols bruns	Semi aride	Végétation limitée
Zone 2 — Sols bruns foncés	Semi aride	Blé
Zone 3 — Sols noirs	Précipitation 14 à 17"	Culture mixte
Zone 4 — Sols gris.	Précipitation 10 à 20"	Culture mixte

NOS MEILLEURS VOEUX DE SUCCES
A NOTRE KIOSQUE AGRICOLE ALBERTAIN
A L'EXPOSITION DE QUEBEC

T.-J. LAFLECHE

TAILLEUR



10453, AVENUE JASPER EDMONTON, Alta.

LA PAROISSE DE MORINVILLE

ALBERTA

ENVOIE DES SALUTS FRATERNELS
A TOUS LES AMIS QUEBECOIS





Règlements concernant les baux de terres agricoles en Alberta

Par un Ordre en Conseil du 26 avril 1948, le gouvernement albertain a modifié les règlements relatifs au bail des terrains agricoles dans la province. Le bail est désigné sous le nom de "homestead lease".

Pour obtenir un terrain en bail en vue d'en devenir le propriétaire, le gouvernement exige une résidence préalable de 2 ans en Alberta. Vos compatriotes qui y habitent depuis de nombreuses années, remplissent donc cette condition. Vous pourriez utilement les consulter à ce sujet... La restriction ne s'applique cependant pas aux vétérans inscrits à la loi fédérale, "Veteran Land Act of Canada 1942".

Les terrains qu'on peut obtenir en bail sont de trois espèces :

1.—*Unimproved*, c'est-à-dire ceux dont aucune partie n'a été ouverte ou cultivée.

2.—*Improved*, ceux dont une partie du moins est en culture.

3.—*Clearing and breaking projects*, les terrains que le gouvernement fait défricher et casser.

Voici les principaux règlements à connaitre pour ceux qui voudraient obtenir un bail. Les numéros sont ceux du texte officiel.

Terrain qui n'a pas été cultivé
(unimproved)

2.—(a) Peut obtenir un bail tout civil qui ne possède pas une ferme, ayant atteint l'âge de 18 ans, qui est citoyen canadien ou britannique, ou qui n'étant pas citoyen canadien, veut le devenir. Le bail accorderait un terrain de pas plus d'une demi-section. Si le mari et sa femme prennent un terrain, ils n'auront pas droit ensemble à plus d'une demi-section.

(b) Peuvent également obtenir ce bail les vétérans, âgés de 18 ans qui sont citoyens canadiens ou britanniques ou veulent le devenir.

3.—(a) En faisant demande d'un bail, on doit donner une somme de $5.00. Cependant, les vétérans en sont dispensés.

(b) Après que la demande du bail est faite, le terrain sera réservé pour le demandeur, en attendant qu'un agent du gouvernement certifie que le terrain est propre à l'agriculture.

4.—(a) Celui qui demande ce bail, doit également faire une déclaration des améliorations et de leur valeur, qu'il pourrait y avoir, sur le terrain qu'il a en vue, et payer les améliorations.

6.—Le bail sera fait pour 20 ans et renouvelable pour 20 autres années pourvu que le demandeur ait rempli les conditions pendant la première période.

7.—(a) On ne paiera aucun loyer pour la terre cultivée après que le bail aura été accordé, durant les 3 premières années du bail, et les années suivantes on donnera comme prix de location ⅛ de la récolte. Cependant, si le demandeur cultive plus de terrain qu'il n'est exigé par la Section 23 de cet Acte, il ne payera que le ⅛ de sa récolte sur la partie qu'il était obligé de cultiver.

(c) S'il arrivait que le revenu de la récolte n'égalait pas le coût de production, le demandeur n'aura rien à payer cette année-là. Toutefois, si la récolte de blé, d'avoine ou d'orge donnait une moyenne de 5 minots à l'acre, on ne peut pas considérer la récolte comme manquée et il faudra en payer le ⅛.

8.—Lorsque le locataire à bail pourra prouver au Ministre qu'il a rempli les exigences du bail pendant 5 ans de récolte, il pourra faire une demande d'obtenir possession de la terre aux conditions suivantes:

(a) Lorsque le bail est pour ¼ section ou moins, il payera une somme de $100.

(b) Si le bail est pour plus d'un ¼ section, il payera $100 pour le premier quart et $1.25 pour tous les autres acres.

19.—(a) Un locataire qui aura loué un terrain pendant 2 ans, pourra avec l'autorisation du Ministre transférer ses intérêts au bail à une autre personne qui a le droit d'obtenir un bail et cette dernière jouira des avantages du premier locataire.

20.—(a) Le locataire doit prendre possession de son terrain et commencer à y résider dans les 6 mois après la date du bail. Cependant, on n'exigera pas qu'il s'y établisse durant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars. Il devra résider sur son terrain au moins 6 mois par année.

(b) Si le locataire possédait une ferme d'au moins 80 acres à moins de 3 milles de son terrain, il ne sera pas obligé de résider sur le terrain du bail, mais pourra résider sur son autre ferme.

21.—Le locataire doit se construire sur son terrain une résidence ayant une valeur d'au moins $200. Et ceci en dedans de 5 ans après la date du bail.

23.—(a) Le locataire qui aura un bail pour ¼ section devra casser et ensemencer:

	cassés	*semés*
La 1ère année	5 acres	nil
La 2e année ..	5 acres	5 acres
La 3e année ..	10 acres	10 acres
La 4e année ..	10 acres	20 acres
La 5e année ..	10 acres	30 acres
La 6e année ..	15 acres	30 acres
La 7e année ..	15 acres	30 acres
La 8e année ..	15 acres	45 acres
La 9e année ..	20 acres	60 acres

Chaque année suivante et aussi longtemps que durera le bail: 80 acres ensemencés.

(c) Si le locataire avait un bail pour plus d'un quart de section, il devra casser et ensemencer une proportion relativement plus grande selon la quantité de son terrain.

30.—Le locataire pourra utiliser pour son chauffage et pour ses constructions le bois qui se rouve sur sa propriété sans avoir à payer de permis.

31.—Le locataire n'aura pas le droit de prendre possession ou de cultiver sa terre avant qu'il n'ait été averti par le Département que son bail est accepté.

Terrain dont une partie était cultivée (improved)

Tous les mêmes règlements s'appliquent sauf le numéro "7" auquel est substitué ce qui suit:

7A.—Le loyer exigé (1) pendant les premières sept années de récolte sera:

(a) ⅛ de toutes les récoltes sur les terres qui étaient déjà en culture au commencement du bail. Si après la 5e ou 6e récolte, le locataire veut acquérir le terrain, il payera une somme déterminée par le Ministre.

(b) ⅛ de la récolte produite sur les terrains qui auront été mis en culture après le commencement du bail. Cependant, il ne payera rien pendant les 3 premières années de récolte.

(2) A partir de la 8e récolte, il donnera ⅛ de toutes ses récoltes sur tout le terrain.

(c) Si le locataire mettait en culture plus d'acres que n'exige la Section 2e, il ne payera cependant la huitième partie que sur le nombre d'acres qu'il est obligé de cultiver chaque année.

Terrain ouvert ou cassé
(Clearing and breaking projects)

Les mêmes règlements que pour le terrain non cultivé excepté ce qui suit:

3.—(f) On accordera une préférence aux vétérans en disposant des terres.

7(A) Au lieu de la Section 7, on substituera 7(A). Le locataire pour les sept premières récoltes après que le bail aura été accordé, payera:

(1) (a) ⅛ de toutes les récoltes produites. Cependant, après la cinquième ou la sixième récolte, il pourra demander d'acquérir le terrain à son nom en payant une somme déterminée par le Ministre pour la part des récoltes qui n'aura pas été payée.

(b) Il donnera ⅛ de la récolte des terrains qui n'auraient pas été en culture au début du bail. Toutefois, il ne payera rien pendant les trois premières récoltes.

(2) A partir de la 3e récolte, il ne donnera plus qu'un ⅛ de toutes les récoltes produites.

(C) Si le locataire cultivait plus que ce qui est exigé par la Section 23 de terrain qui n'était pas en culture au début du bail, il ne donnera cependant qu'un ⅛ de la récolte sur le nombre d'acres exigées par le Département.

(D) Si le coût de production était supérieur au revenu de la récolte pendant l'une ou l'autre année, le locataire n'aura rien à donner, cette année-là. Cependant encore ici, si la récolte produisait une moyenne de 5 minots à l'acre, on estime qu'il devra payer son loyer.

POSSIBILITES D'ETABLISSEMENT RURAL EN ALBERTA

(*Suite de la 1ère page*)

et monétaire suffisant pour acquérir de grandes étendues de terre chez nous où père et fils pourraient travailler ensemble et agrandir leur domaine à mesure qu'un enfant serait prêt à fonder un foyer. C'est là l'établissement rural que nous ambitionnons chez nous. Plusieurs de nos paroisses souffrent de la désertion du sol. La soif de l'argent et des loisirs fait ses ravages chez nous comme ailleurs. Notre monoculture a contribué à déraciner nos jeunes de la ferme. L'oisiveté des mois d'hiver a chassé notre belle jeunesse agricole vers les villes, les chantiers ou le camionnage, et les vieux parents, devenus incapables de suffir à la tâche de cultiver seuls, se voient dans l'obligation de vendre et trop souvent à des étrangers.

Il nous faut donc des bras forts, des coeurs généreux, des âmes d'apôtre pour remplir les cadres de nos paroisses et les étendre jusqu'à en créer de nouvelles.

Il existe des sectes religieuses qui aujourd'hui achètent des milliers d'acres de terre pour créer une nouvelle colonie. Nos lois provinciales ne leur défendent pas pareille expansion. Et nous, que faisons-nous? Le temps est venu de faire un sérieux examen de conscience, de regretter nos fautes passées, mais surtout de prendre des résolutions pour l'avenir. Il est du devoir du Comité d'établissement national d'arriver à l'action. Toutes nos têtes dirigeantes, tant religieuses que laïques, devraient travailler ensemble sur un plan d'action bien déterminé. Laissons les excuses de côté. La distance? il n'y en a plus aujourd'hui. Le manque d'esprit de sacrifice de nos gens? n'insultons pas nos familles nombreuses encore débordantes de bonne volonté. L'insuffisance de capital? il y a des millions de dollars qui peuvent être mis à la disposition d'associations qui sauront présenter un programme concret et pratique. La cause en vaut la peine.

N'oublions pas que nous sommes chez nous au Canada, d'un océan à l'autre. Ne poussons pas notre générosité jusqu'à laisser les immigrés, les étrangers prendre possession du plus précieux de nos capitaux: notre terre canadienne. Nos fils auraient droit de nous reprocher notre indifférence plus tard. Notre Saint-Père le Pape nous demande de l'action catholique. Pour nous, Canadiens français, il n'y en a pas de plus belle que la conquête du sol pour Dieu et la Patrie.

J.-M. FONTAINE,
agronome.

LA PAROISSE

'âme de notre survivance catholique et nationale

Son Exc. Mgr Routhier, O.M. aux paroissiens de Donnelly i fêtaient le 25e anniversaire leur paroisse, mai 1948.

"Faisons donc l'éloge des mmes illustres et des pères de tre race" (Ecclésiastique, XL 1).

Mes chers frères,

Pour raviver la foi des Juifs persés parmi les Gentils, l'au r de l'Ecclésiastique crut bon leur rappeler les hauts faits leurs ancêtres et les merveil leurs du Seigneur à leur endroit. exemples de leurs ancêtres, souvenir de l'aide constante leur avait accordée Jého . conservèrent leur foi en u et leur fidélité à leur peu-

La vie est un don de Dieu, et plénitude des années est une nifestation de sa surabondan miséricorde. C'est particuliè ent vrai de nos paroisses ca liques dont l'existence n'a utre raison d'être que la glo cation de Dieu, la sanctifica et le salut des âmes, et qui, ce faisant, contribuent plus tout autre organisme social bonheur terrestre de l'hom-

l'Eglise, pour qui en étudie stoire de près, est une mer leuse création de la miséri de divine. Si dans sa compo on humaine, elle se ressent faiblesses et des fautes des mes, et si à certaines pério les nuages en éclipsent l'é on ne peut s'empêcher de entir ce courant d'action di qui la préserve, la dévelop et lui permet de poursuivre avers les siècles son oeuvre sanctification sur une multi d'âmes qu'elle conduit au .

La paroisse chez nous

histoire religieuse et natio de notre peuple français en rique, comme celle du peu juif que je rappelais, est ri en exploits merveilleux et ontre abondamment l'assis e d'une généreuse Providen notre égard. Sans que nous ons les promesses d'indéfec ité, notre histoire peut tout même à certaines heures ra er notre courage à la pen que les dons de Dieu sont repentance, et qu'il saura tendre la main aussi long s que nous lui conserverons e fidélité religieuse.

quand je pense à cette fidé religieuse des nôtres, gage randeur pour toutes les na et tous les peuples, mon re se tourne à cette organisa qui plus que toute autre cau contribué à nous conserver catholiques et français: la paroisse, avec tout ce qui lui est annexé: couvent, école paroissiale, cercles d'études, associations pieuses, formant un noyau social d'une force puissante aussi longtemps que la vie y est intense.

La paroisse est une gardienne: gardienne de notre foi, gardienne de tant d'autres choses auxquelles nous tenons. Nos compatriotes des Etats-Unis, de l'Acadie et de tout l'Ouest canadien l'attestent avec éclat. Dans leur ensemble, ils survivent ou non selon qu'ils tiennent ou non à la vie groupée, ainsi que l'ont fait

S. Exc. Mgr ROUTHIER, O.M.I.

les anciens à Québec après 1760, alors que les vainqueurs étaient décidés de nous posséder corps et âme. Une seule institution nous restait: la paroisse. Elle sauva tout. Aussi longtemps que nous aurons des paroisses vigoureuses, unies sous la houlette de curés vigilants et actifs, comprenant à fond l'esprit de nos gens et sympathiques à leurs besoins, nous n'avons rien à craindre. Le jour où les forces s'effritent dans la désunion, où la voix du pasteur ne pénètre plus jusqu'au coeur de son troupeau, c'est le désert qui s'annonce dans une terre qui aurait pu être fertile en vertus religieuses, productive de biens naturels et surnaturels.

La solidité, l'accroissement et la multiplication par la paroisse sont normalement la mesure et la condition de notre salut pour le ciel et sur la terre, devant Dieu et devant l'histoire. Mgr Landrieux, évêque de Dijon en France, nous rappelle dans une Pastorale de 1922, que Benoit XV avait dit avoir toujours eu cette préoccupation de la paroisse et dans une lettre de 1917 lui écrivait: "Cette question de la paroisse est de première importance. Après tant et de si lamentables bouleversements, il n'y a qu'une voix de prospérité pour l'Eglise de France, c'est de revenir au point d'où l'on est parti, pour rendre aux paroisses leur constitution normale, leur force première et leur organisation d'autrefois".

Lorsque Mgr Landrieux visitait le Canada en 1921 avec la Mission Fayolle, il constata l'existence de cette paroisse modèle sur les rives du Saint-Laurent et put écrire à ses fidèles: "La communauté paroissiale, là-bas, ce n'est pas un mot, une manière de dire, c'est une réalité de premier plan qui englobe tout: c'est l'armature de la société canadienne, surtout dans les campagnes; elle lui donne son nom: on ne dit pas la commune, on dit la paroisse, parce que c'est la paroisse qui a fait le village, qui donne sa cohésion à la commune et qui en est l'âme. Sans elle, rien ne réussit; avec elle tout marche."

Esprit de la paroisse

Oui, avec la paroisse tout marche... à la condition qu'il y existe un véritable esprit paroissial, esprit d'une communauté, consistant, non en une série de personnes baptisées, indifférentes les unes aux autres, mais rattachées par une commune charité agissante, sous la houlette d'un pasteur dont la voix est écoutée comme celle de Dieu, réalisant ainsi les paroles de l'Ecriture: "Plusieurs membres en un seul corps, dans le Christ, nous sommes membres chacun les uns des autres" (Rom. XII, 5). "Celui qui vous écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise". C'est ce commun amour, écoutant la voix du Pasteur qui répète l'infaillible enseignement de l'Eglise dont il n'est que le serviteur, qui constitue le caractère d'une paroisse. Ne sont pas de vrais paroissiens, ceux qui ne collaborent pas à son oeuvre, même s'ils cherchent à se sanctifier individuellement. Le bien commun doit primer le bien individuel, et si individuellement nous devions souffrir et même nous amoindrir pour servir le progrès de la collectivité, il n'est point douteux qu'il faudrait s'imposer ces privations et ces souffrances. Loin donc de l'esprit du paroissien que les mesquines excuses qui voudraient soustraire l'individu à ce qui importe au bien commun: nous savons trop dans la sphère purement temporelle à quel lamentable désarroi nous a conduits l'individualisme économique et gouvernemental, et si la guerre avait produit la conviction du besoin de collaboration, elle n'aurait pas été entièrement inutile. Un sentimentalisme maladif et étroit a imprégné la société, désorienté les esprits et la volonté du commun effort qui aurait produit une mesure de bien-être social et même financier autrement plus abondant. Rien plus que la conservation ou la création de l'esprit paroissial ne disposera les esprits et les coeurs à cet ordre nouveau qui se prêche et s'impose si la société nationale et même humaine ne doit s'écrouler.

L'église paroissiale est la maison de Dieu pour les enfants de Dieu. Enfants de Dieu, régénérés par le saint baptême, frères de Jésus-Christ par la nature divine qu'est la grâce sanctifiante, nous le restons par la réception des sacrements qui donnent ou accroissent cette grâce sanctifiante. Nous devenons semblables au Christ par ses sacrements et par son sacrifice auquel notre vie et nos sentiments doivent participer. Pas de vie chrétienne, pas de vrais paroissiens sans les sacrements et sans cette union vitale et active au sacrifice de la messe.

Son Excellence Mgr U. LANGLOIS, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard.

L'Action catholique dans la paroisse

Mais encore une fois, la paroisse n'est pas une agglomération de personnes même baptisées, sans liens les uns avec les autres. Nous sommes les membres les uns des autres. Si un membre est mort ou seulement malade, les autres n'en souffriront-ils pas? Ne s'ingénieront-ils pas à le ranimer si possible?

D'où le besoin de communiquer cette vie divine dont nous avons été abreuvés, d'en intensifier les effets ensemble, et qu'est-ce ceci, sinon ce qui a été tant prêché, tellement proposé par les derniers papes: L'Action catholique? Tout comme je ne saurais concevoir, de nos jours surtout, et dans les milieux exposés, un curé qui ne ferait pas d'action catholique, étant donné l'extrême insistance des Souverains Pontifes, je ne saurais comprendre qu'une paroisse fût vivante ou une école chrétienne, sans l'effort groupé de faire connaître le Christ dans son milieu, de le faire aimer par ceux qui en ont acquis la connaissance. C'est bien ce que disait Pie XI alors qu'il exposait l'élémentaire principe que la vie se manifeste par l'action, et la vie catholique par l'Action catholique. Il n'y a plus de vie quand on a cessé d'agir, ou du moins c'est une mort apparente qui ne tardera à devenir réelle.

Et cette action sur ses semblables ne prend-elle pas son origine dans cette cellule qu'est la famille où un père et une mère, vivant en état de grâce — autrement ils sont spirituellement morts — engendrent moins des corps à la vie que des âmes au ciel, prenant sur eux-mêmes les prémices des responsabilités d'une éducation chrétienne, sans rejeter sur les écoles la charge totale de cette éducation. Grand besoin donc de familles profondément chrétiennes, de pères et de mères dont l'ambition est céleste plus que terrestre, si nous voulons que les jeunes grandissent fortement convaincus et énergiquement volontaires. Si toutes les familles avaient assez d'intelligence pour le comprendre, elles s'épargneraient des larmes et des regrets amers.

Vocations sacerdotales et religieuses

Mais on ne saurait concevoir d'une paroisse vraiment vivante, sans la préoccupation, de trouver au pasteur qui la dirige, d'autres successeurs et d'autres prêtres. On ne concevrait pas sa ferveur sans penser que les religieuses qui ont formé l'enfance et sont les priantes par excellence de l'Eglise, trouvent d'autres coeurs généreux qui se consacrent au service des âmes, aux oeuvres d'apostolat, à l'union exclusive à Jésus-Christ en vie religieuse. Preuve de vitalité débordante que ces nombreuses et généreuses vocations, où jeunes gens et jeunes filles, à l'âge où le monde leur sourit et les attire, savent y renoncer pour un époux divin, crucifié sur une croix.

La paroisse de Donnelly

Mes bien chers paroissiens de Donnelly, j'ai voulu vous présenter le modèle de la paroisse. Il me semble répondre à la réalité chez vous, si l'on veut pour le moment jeter le voile sur les inévitables faiblesses humaines. Le quart de siècle de vie paroissiale de votre paroisse du Sacré-Coeur en a stabilisé les grandes lignes. En célébrant aujourd'hui ce jubilé d'argent, nous voulons nous pencher un instant sur un berceau, et voir se développer cette enfant dans les cours des années. Sans doute les pionniers des toutes premières années pourraient-ils évoquer plus éloquemment les souvenirs dont si peu ont été écrits, et nous rappeler l'arrivée des colons par lacs et forêts et marais, le défrichement des terres vierges, la construction des habitations en logs, l'isolement et l'ennui, l'éloignement du chemin de fer, la rareté de l'argent, l'abondance des maringouins. On conçoit que maintes fois ils ont dû avoir le coeur serré et les larmes ont coulé. Peut-être certains parmi vous les anciens avez-vous eu le désir de retourner vers le pays des ancêtres. Et cependant vous avez tenu grâce à un courage indomptable, et c'est votre gloire. Jamais on ne pourra assez glorifier ces pionniers qui ont ouvert le pays à la colonisation et à la civilisation chrétienne. L'Eglise et la Patrie les saluent avec respect, et tous nous les remercions d'avoir eu le courage de persévérer. Leur travail et leurs peines n'ont pas été en vain. Après avoir semé dans les larmes, ils ont récolté dans la joie. Leurs fils et leurs filles se lèvent aujourd'hui pour les honorer et leur promettre de marcher sur leurs traces et poursuivre leur oeuvre.

On voudrait nommer toutes ces familles pionnières, ces pères et mères courageux et persévérants, dont la postérité s'est multipliée en témoignage de leur vigueur et dont les enfants seront dignes de leurs parents. On voudrait revoir au milieu de nous ceux que la mort a fauchés et fait entrer dans la vraie vie d'où ils jettent sur nous un regard. On aimerait voir repasser sur un écran la physionomie des prêtres qui vous ont conduits, les nombreuses religieuses qui se sont dépensées depuis vingt ans à l'éducation de votre jeunesse avec une intelligence et une générosité peu ordinaires. Tous ont passé en faisant le bien, et en fortifiant la Patrie par le fruit de leurs labeurs. Saluons-les avec respect et reconnaissance. D'ailleurs les deux prêtres sortis des rangs de votre généreuse jeunesse, et la dizaine de vos jeunes filles religieuses ont été le témoignage de votre appréciation. Ceux-ci et celles-ci ne sont d'ailleurs que les prémices d'un nombre beaucoup plus grand de ceux qui comprendront la meilleure part et le don total au service divin. Puissiez-vous tous leur accorder votre encouragement et votre assentiment.

Vous avez compris que l'oeuvre d'éducation primait toute autre oeuvre. Vous avez payé généreusement pour y voir: le présent et l'avenir confirment et confirmeront la sagesse de votre décision. Votre pensionnat a porté ses fruits, même si votre église a dû rester humble. L'avenir vous donnera un temple digne de vos ambitions, pendant que la présente église rafraîchie et ensoleillée, continuera d'être le centre de votre vie de travail et de prière.

La situation religieuse des nôtres en Alberta

Partout où ils sont groupés en paroisses, les nôtres conservent bien vivante leur foi catholique

S'il est vrai que les Canadiens français n'ont jamais borné leurs frontières à celles de la province de Québec, et ont droit de cité dans tout le Canada, il ne reste pas moins vrai que, dans le Québec, la foi brille d'une splendeur plus lumineuse et que l'esprit français y a des racines plus profondes et plus résistantes que dans les provinces en majorité anglo-protestante.

A cause de ce rayonnement particulier du catholicisme dans le Québec, on y rencontre une harmonie plus grande et plus cordiale entre les citoyens de diverses origines raciales et un souci de justice dans le domaine religieux et scolaire qui ne se manifestent pas au même degré en dehors du Québec.

N'était-ce pas d'ailleurs la constatation de tout l'Episcopat canadien dans sa déclaration mémorable de janvier 1945: "Nous tenons à proclamer bien haut que la législation scolaire de la plupart des provinces Nous semble appeler de profonds redressements, à l'endroit de l'élément catholique et de l'élément français, si l'on veut qu'elle reflète vraiment l'esprit d'entente cordiale qui a présidé à l'esprit de la constitution canadienne. Aussi longtemps, en effet, que dureront les inégalités flagrantes qui subsistent, sur ce terrain, entre le traitement qu'accorde la province de Québec à ses minorités religieuses et ethniques, d'une part, et celui que leur imposent les autres provinces, d'autre part, il Nous paraît vain de parler d'égalité d'avantages et d'égalité de sacrifices, vain aussi d'espérer voir régner chez nous cette confiance mutuelle indispensable à la paix et à la prospérité publiques".

Le dernier recensement général du pays donnait à l'Alberta une population totale de 796,169 dont 191,343 catholiques (24%). Les catholiques sont répartis en groupes de diverses origines raciales: les Ukrainiens sont 39,369 (20.5%), ceux d'origine française, 34,764 (18.2%), Britanniques, 33,069 (16.8%), les Polonais, 20,103 (10%), les Allemands, 14,062 (7.3%), les Indiens, 8,823 (4.5%), et toutes les autres races au nombre de 41,196 (21.5%). Ce kaléidoscope catholique et national vous fera soupçonner la complexité des problèmes de l'apostolat tant au point de vue langue que tempérament, pour la conservation de cette pierre inappréciable qu'est la foi de nos populations catholiques: besoin d'un clergé polyglotte et soucieux du salut de toutes les âmes, quelles que soient leur langue et la couleur de leur peau; besoin d'écoles dont l'atmosphère chrétienne maintiendra et fortifiera la foi, sans arracher les racines familiales et toutes ces attaches qui tiennent au sentiment et aux traditions ancestrales, tout en adaptant l'enfant au climat nouveau dans lequel il devra vivre. Bien d'autres problèmes divers et multiples se présentent pour solution dans chaque paroisse.

Présentement, je ne veux parler que de nos compatriotes. En 1941, ils étaient 34,764 catholiques sur une population d'origine française de 42,979, soit une proportion de 81% catholiques. Tout en admettant que certains Français venus en Alberta étaient Huguenots ou appartenaient à d'autres sectes protestantes, ceux-ci ont été peu nombreux, et probablement que la presque totalité des 8,215 non-catholiques d'origine française ont perdu leur foi à cause des mariages mixtes, du manque de prêtres et d'écoles catholiques, et ont subi l'influence des milieux protestants assimilateurs.

Dans les trois comtés électoraux, 13, 14 et 15 où les nôtres sont groupés en paroisses avec des prêtres de leur langue, des écoles avec leurs religieuses, et se sont constitués en villages de caractère français, ils sont restés catholiques dans la proportion de 95%, alors que dans les autres comtés où ils n'ont pu se grouper ni avoir leurs paroisses, ils ne sont plus que 62% catholiques. Des Canadiens français qui viendront en Alberta s'établir au milieu de nos groupements français ne sont pas plus exposés d'y perdre la foi que dans Québec, mais nous ne dirions pas de même de ceux qui iront s'enliser dans les centres à majorité anglais.

Le dicton que "la langue est gardienne de la foi", en parlant du français au Canada, est vrai, non dans le sens que le français a une vertu surnaturelle intrinsèque, mais pour autant qu'il est le véhicule de pensées et de convictions habituellement chrétiennes et le lien qui tient unis des catholiques dans leurs relations sociales et intellectuelles.

C'est bien alors que la conservation de notre langue me semble un devoir non seulement de patriotisme, vertu tout de même réelle et qui s'apparente à la justice, mais d'apostolat chrétien pour nous. Beaucoup des nôtres ont été perdus à la foi parce qu'ils ne l'ont pas assez compris. Ce n'est pas d'ailleurs notre apanage exclusif: il est vrai de tous les peuples foncièrement catholiques qui se distinguent par une langue à eux.

Un autre regard sur le recensement de 1941 nous fait savoir qu'il y a à parler français en Alberta 29,940 Canadiens français, 5,196 Belges et d'autres nationalités de l'Europe continentale et 5,126 Britanniques, soit en tout 40,262. Il y a 69.6 de nos Canadiens français à parler français en Alberta.

Tout comme je suis persuadé que nos catholiques ne le resteront fermement que si on les forme à un apostolat conquérant, ainsi nous ne garderons notre langue que par la lutte contre les obstacles et que nous aurons à coeur d'étendre notre patrimoine et de garder vives les vertus chrétiennes de nos ancêtres, et cette formation de l'âme des enfants se fera dans nos institutions d'éducation.

Nous avons dans la province le collège Saint-Jean d'Edmonton, en attendant d'avoir notre collège classico-agricole de Falher. Il y a des pensionnats français sous la direction des SS. de l'Assomption à Edmonton, St-Paul et Bonnyville; sous la direction des Filles de Jésus, à Morinville et au Lac la Biche; chez les Soeurs Grises de Legal; chez les Soeurs de Sainte-Croix à Donnelly, Falher, Girouxville et Tangente. D'autres institutions religieuses enseignent du français. De plus, des centaines de religieuses canadiennes-françaises et françaises enseignent dans les écoles urbaines et rurales. L'irréparable malheur est que le programme du département d'Education est anglicisateur, même s'il nous accorde parcimonieusement une heure de français par jour et une demi-heure de catéchisme en français. Nous avons beau, et surtout nos bonnes maîtresses, nous évertuer à stimuler le patriotisme: plusieurs succombent. Il ne fait pas de doute qu'il nous faudra obtenir davantage pour la conservation et surtout l'épanouissement français des nôtres.

Il nous faudra pouvoir compter sur une immigration française de Québec pour fortifier et étendre nos groupes et former de nouvelles paroisses. Nous avons une association française que dirigent des hommes pondérés, tenaces et généreux, à qui nous devons la solidarité qui se manifeste chez les nôtres, et les lentes conquêtes scolaires et sociales.

Nous comptons beaucoup sur la radio française pour laquelle nous faisons des instances depuis quinze ans et que nous devons à l'appui unanime et magnanime de Québec. La voix française des airs accroîtra la fierté, fournira les mots d'ordre et démontrera concrètement les beautés de notre culture.

Son Exc. Mgr ROUTHIER,
O.M.I., coadjuteur de Grouard.

Nombreux propriétaires de fermes

D'après le dernier recensement décennal (1941), il y a au Canada 732,715 fermes, dont 75.1 p. 100 sont exploitées par le propriétaire, et 11.6 p. 100 sont exploitées par un propriétaire qui loue des parcelles de terrain supplémentaires. Seulement 12.7 p. 100 des fermes au Canada sont exploitées par des locataires.

La politique touchant les terres, y compris l'allocation des homesteads aux colons de l'Ouest du Canada, a encouragé l'acquisition des terres à titre de propriétaire. Depuis quelques années, il y a une tendance marquée à l'exploitation des fermes à bail dans l'Ouest du Canada. Il y a moins de fermes exploitées par le propriétaire dans les provinces des Prairies que dans les autres provinces

UN ENDROIT IDEAL POUR LES PEINTRES

Les Rocheuses canadiennes offrent aux peintres une variété de décors et tous les ans des artistes de renom et des amateurs passent plusieurs jours à peindre les beautés naturelles du Canada. (Photo Pacifique Canadien)



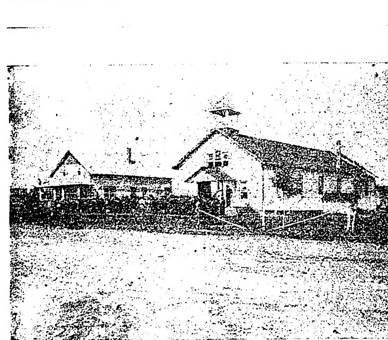




Photo du haut : l'église et le presbytère de Falher.

Au milieu, à gauche: les St-Arnaud, originaires des Trois-Rivières, sont devenus de gros apiculteurs de Girouxville; à droite : M. Charles Dupuis, arrivé à Falher en 1912 avec $10 dans sa poche, possède aujourd'hui terres et maisons évaluées à $85.000.

En bas : la maison située sur une belle ferme, de M. Fortunat Lachance, originaire de Sainte-Justine de Dorchester. M. Lachance est un cultivateur de Guy. Mlle Lachance tient ses deux plus jeunes frères.



Le presbytère et l'église actuelle de Girouxville. A cause des progrès constants de cette belle paroisse canadienne-française, on a dû songer à une église plus vaste et plus moderne dont la construction est commencée.

Point n'est besoin de séjourner longtemps dans l'Ouest canadien pour se rendre compte des possibilités agricoles de ses vastes plaines, tout particulièrement de cette région dont on a si souvent entendu parler depuis quelques années: la Vallée de la Rivière-la-Paix. Au cours d'un voyage qu'il nous fut donné d'entreprendre, alors que nous accompagnions un groupe de familles parties du Lac Saint-Jean pour s'établir dans le grenier du blé du Canada, nous avons été à même de juger, trop hâtivement hélas, de la valeur de ces immenses prairies.

Nous étions donc chargé, comme nous venons de le dire, d'accompagner un groupe de familles originaires du Lac Saint-Jean, en tout cinq familles comptant quarante-deux personnes. Ces familles avaient laissé derrière elles parents et amis pour s'engager dans cette grande aventure. Elles étaient encore sous l'emprise de l'émotion qu'elles avaient ressentie dans la rupture des liens avec les lieux qui les avaient vues naitre.

Au royaume de la Rivière-la-Paix

Avec des familles du Lac-Saint-Jean

Le voyage

La première étape du voyage ne leur parut pas trop longue. Rendues à Montréal, elles purent facilement s'occuper soit à la visite de magasins importants, soit à l'achat de bagages et de provisions indispensables. Une fois montées à bord du convoi, occupées qu'elles furent de disposer leurs effets et de mettre au lit les enfants, elles ne mirent que peu de temps à oublier les péripéties de la première étape déjà parcourue, celle qui les avait conduites du Lac St-Jean à Montréal. La 2e étape qu'elles envisageaient maintenant leur en semblait pas moins d'une longueur interminable. Quatre nuits et trois jours pour des gens peu habitués au voyage, n'est pas une entreprise ordinaire. Cependant, la fatigue du chemin parcouru ajoutée à l'énervement des courses faites dans la métropole les plongèrent bientôt dans un profond sommeil. Le train n'avait parcouru qu'une faible distance lorsque tous, hommes, femmes et enfants dormaient paisiblement dans le convoi qui les menait vers l'Ouest.

Les habitants sont matineux, ceux-là surtout, et c'est le cas de la majorité, qui comptent de nombeux enfants. Ainsi aux premiers rayons du jour, les hommes s'empressèrent d'allumer le feu dans le poêle du wagon. De leur côté les mamans se mirent en frais de préparer le déjeuner. Ce ne fut pas long que tous furent à table et dégustèrent un appétissant repas. A les voir faire, l'on aurait pu supposer qu'elles avaient voyagé ainsi pour des jours consécutifs tellement tout se passait dans l'ordre.

Durant la première journée l'on traversa une région passablement accidentée aux bois assez touffus, aux lacs abondants. Ici et là l'on pouvait voir une cabane rudimentaire probablement édifiée par quelqu'un qui tenta un jour de se tailler un domaine dans une région aride, impropre à l'agriculture. Le lendemain l'on franchit le seuil des Plaines de l'Ouest. Vers midi l'on atteignit Winnipeg où l'on s'arrêta une heure environ, juste le temps de se rendre à quelques magasins pour aller refaire les réserves de provisions. De Winnipeg à Edmonton, une distance de neuf cents milles environ, l'on fut à même de voir, de chaque côté de la voie ferrée, des champs de blé, d'avoine et d'orge à perte de vue, de spacieuses remises de blé qui regorgent toujours après les récoltes. Les champs sont dorés et rien ne semble reposer l'intelligence autant que la vue de ces tiges de grains balancées au gré des brises qui déferlent sur les prairies. L'on franchit ainsi, sans qu'elles paraissent trop longues, des distances considérables. Dans un tel décor trois nuits et deux jours sont vite passés. L'on atteint Edmonton ville très moderne, aux rues spacieuses où règne une activité fébrile.

L'on découple ici le wagon spécial qui doit conduire nos familles jusqu'à leur destination. Il prendra la route du nord alors que le convoi se dirige vers Vancouver. Mais vu que le raccordement avec le train du nord ne se fera que dans l'après-midi, le wagon spécial est placé sur une voie d'évitement. Les voyageurs profitent des heures qu'ils ont à leur disposition pour faire une visite de la ville et encore une fois pour s'acheter les provisions dont ils auront besoin avant d'atteindre leur destination. Les enfants ne manquent pas l'occasion de se délasser un peu. Enfin, vers les 6h. 30 de l'après-midi l'on se remet en route pour McLennan où l'on arrivera le lendemain matin vers les cinq heures.

Nouveaux liens d'amitié

Les familles sont toutes de très belle humeur; aucune d'elles ne se plaint de la fatigue du trajet. Ce qui les réconforte davantage, c'est qu'elles rencontrent sur le quai de la gare nombre de parents et d'amis accourus des paroisses environnantes pour leur souhaiter la bienvenue.

Les liens d'amitié qui se nouèrent alors se substituèrent efficacement à ceux que l'on avait brisés au départ. L'on entrait dans une nouvelle famille où déjà plusieurs figures étaient familières. Peu de temps se passa que les familles étaient déjà hébergées ici et là chez des parents et des amis. A peine une semaine après leur arrivée elles étaient définitivement installées chez elles. Ainsi, la région de la Rivière-la-Paix comptait ce matin-là cinq grosses familles de plus, ce qui n'est pas peu dire.

Les raisons d'un départ

Mais, demandera-t-on, pourquoi ces familles ont-elles quitté leur paroisse d'origine, leurs parents et leurs amis pour aller s'établir aussi loin? Ne se trouvait-il pas dans leurs paroisses, ou aux environs, des terres disponibles où établir leurs fils? Dans certaines paroisses il eut été possible d'établir l'aîné des garçons, mais cela au détriment des autres. Pour favoriser chacun des fils d'une terre, et comme elles n'entendaient pas voir leurs enfants quitter la campagne pour la ville, ces familles en vinrent à la conclusion qu'il valait mieux recommencer à neuf dans une région nouvelle où elles pourraient établir chacun de leurs fils autour d'elles.

Naturellement elles ne s'engagèrent pas dans cette migration sans s'être enquises au préalable des possibilités réelles de la Vallée de la Rivière-la-Paix. Outre d'en avoir entendu parler, la plupart furent renseignées par un parent ou un ami qui s'y était lui-même rendu. Les renseignements ainsi obtenus démontraient clairement que l'on pouvait là-bas s'acheter des terres de 160 acres pour une somme de $1,500 et $2,500 selon l'étendue en culture, le paiement de cette terre pouvant s'effectuer dans des conditions très avantageuses.

Une belle région de colonisation

Mais que penser de cette région de colonisation? La région de la Rivière-la-Paix peut dans une certaine mesure se comparer à l'Abitibi québécois. C'est un pays neuf, rempli de promesses où tout ou à peu près reste à faire. Il y a là-bas place non seulement pour un grand nombre de cultivateurs mais aussi pour des professionnels tels: médecins, dentistes, avocats, notaires, nommes de commerce, etc. L'on y rencontre des paroisses agricoles en bonne voie de prospérité. C'est le cas de Donnelly, Falher, Girouxville. La population de ces paroisses est en grande majorité canadienne-française, de sorte que partout les affaires se transigent en français. Le prix des terres y varie de $2,500 à $10,000 selon la superficie en culture et la proximité des villages. De nouveaux centres sont en formation; Guy, Jean-Côté, Nampa, n'attendent que des familles pour se solidifier. Dans toutes ces paroisses l'on se croirait au Québec. L'on y parle français. Les terres se vendent, bien entendu, à meilleur compte vu qu'elles ne sont pas aussi améliorées et que l'étendue en culture est plutôt restreinte. Il y a là des aubaines pour des grosses familles qui veulent garder leurs enfants à la terre.

Quiconque arrive dans cette région du pays avec un peu de capital, soit de $3,000 à $5,000, peut passer du stage de colon à celui de cultivateur en l'espace d'un an. A ce point de vue, étant donné l'efficacité de la mécanisation, il est avantageux de s'y établir. Nous avons vu, par exemple, ouvrir 50 acres de terre en trois jours. Et nous entendons par ouverture de cette terre le cassage et le tassage, ce qui rend le terrain prêt pour la charrue. On ne peut guère imaginer l'énorme travail que peuvent accomplir en ces vieux brûlés les puissants tracteurs utilisés là-bas. Arbres, souches, broussailles, tout se tasse aisément. Celui donc qui arrive au printemps ou même au cours de l'année, peut se faire préparer, à un prix très raisonnable, une étendue de terre considérable pour la saison suivante. Ainsi, les travaux de cassage, de tassage et de labour, dont le coût varie selon la nature du terrain ne dépasse guère la somme de $15 l'acre. Quant aux récoltes elles sont généralement assez payantes, de sorte que le revenu des récoltes sur une partie de la terre permettra très souvent de rembourser dès la première année le coût d'achat et les travaux mécanisés. Durant les mois d'hiver, le chef de famille et les garçons qui sont à même de travailler n'ont aucune difficulté à se trouver de l'emploi. En Alberta comme ailleurs il y a pénurie de main-d'oeuvre. S'il n'aime pas laisser son lot, et pourvu qu'il y ait sur celui-ci du bois de chauffage, il pourra y trouver une source raisonnable de revenus, car le bois de chauffage est en grande demande et se vend à des prix fort intéressants.

N'abandonnons pas les nôtres

La Vallée de la Rivière-la-Paix est une des plus riches régions de colonisation au pays. Les paroisses françaises qui y sont ouvertes sont trop peu considérables, trop peu nombreuses aussi. Il y aurait place là-bas pour des milliers de familles. Et puisque les nôtres s'y sont les premiers aventurés, qu'ils en ont pour ainsi dire pris possession, il serait dans l'ordre que l'on n'aille pas les abandoner. D'ailleurs les Canadiens français sont partout chez eux au pays. Et s'il est un coin de notre beau pays qui promet pour l'avenir, c'est bien celui-là.

Roland VILANDRE,
Service de la Colonisation
du C.N.R.

Temps des semences en Alberta

C'est le printemps en Alberta;
On est rendu au grand branle-bas :
On voit les habitants qui commencent
Un peu partout les semences.

Au travail, les machines s'adonnent;
Comme des chattes, elles ronronnent.
Les habitants sèment le grain,
Espérance du lendemain.

Les semences ont leurs leçons;
Elles nous parlent à leur façon :
"Semez, disent-elles, dans la jeunesse,
"Pour récolter dans la vieillesse."

Elles répètent à tout venant :
"Si vous semez partout du vent,
"Vous récolterez la tempête."
(Malheur aux gens qui font les bêtes.)

On ne peut pas s'en échapper :
"On récolte ce qu'on a semé".
C'est un autre proverbe antique,
Qui est clair comme du jue de chique.

Si vous semez des fourragères,
Récolterez-vous des fourquères ?
Si vous semez des capucines,
Récolterez-vous des "binnes" ?

Les semences nous rappellent encore
Un mot qui vaut son pesant d'or :
"Vous récolterez dans les fleurs,
"Ce que vous semez dans les pleurs".

Semez donc à pleines mains;
Mais ne semez que du bon grain.
C'est la recette pour faire du gain,
Que vous conseille Jos Sylvain.

Et en guise de conclusion,
J'ajoute un mot à ma façon :
Quand vous semez, cultivateurs,
C'est un peu pour les goffeurs.

Le GOFFEUR.

Les revenus de la ferme

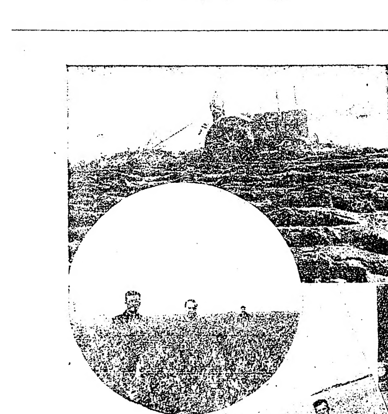
Le revenu total de la vente des produits de la ferme au Canada en 1947, est evalué à $2,-002,195,000, d'après les derniers rapports du Bureau de la statistique. C'est un record. C'est en 1932 que le chiffre fut le plus bas soit $383,700,000. Le chiffre le plus élevé pendant la guerre fut de deux milliards en 1944.

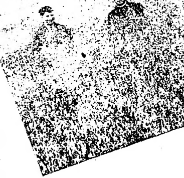
Le total de $2,202 millions en 1947, donne une moyenne de $2,730 par ferme, basée sur le recensement de 1941. Sur la même base, le revenu par ferme, dans chaque province, serait le suivant:

	Revenu total	Moy. par ferme
I. P.-E. . $	18,978,000	$1500
N.-Ecosse	33,098,000	1030
N.-Bruns.	38,273,000	1200
Québec . .	295,824,000	1890
Ontario .	546,290,000	3000
Manitoba	185,899,000	3200
Sask. .	443,942,000	3200
Alberta . .	347,212,000	3480
C.-C. . .	92,679,000	3120
Canada .	2,002,195,000	2730

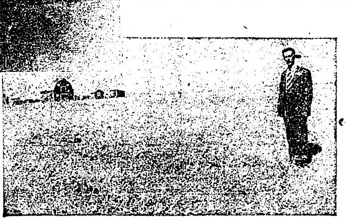


La ferme de M. Donat Gagnon, à Guy. La blanche série des graineries est un signe évident de la fertilité du sol et du travail intelligent de son propriétaire.





M. Villandré, des Chemins de fer nationaux; M. Benoit Roy, du Progrès du Saguenay, et le Père Parent, O. M. I., de la Rivière-la-Paix, dans un champ d'avoine au lac Magloire, près de Falher. Photo prise en août 1947.



Famille S.-P. Bouchard, de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean, et L. Lapointe, de Saint-Joseph d'Alma, établies sur des terres neuves, à Donnelly.

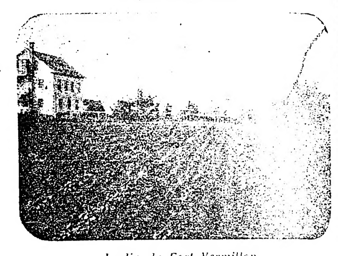
Le jeune Laurent Bouchard, originaire de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean, sur la terre d'un ami qu'il est allé visiter, M. Georges Cartier, autrefois de Drummondville. Arrivé depuis quelques années seulement à Falher, M. Cartier y possède maintenant une très belle terre.



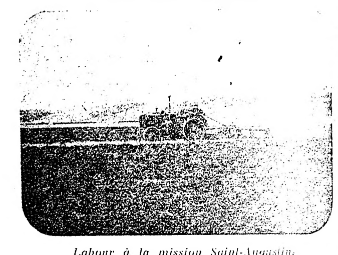
Après cinq ans, disparue la cabane de bois rond



Coupage à la lieuse.



Jardin du Fort Vermillon.



Labour à la mission Saint-Augustin.







Photo du haut : de nouveaux arrivés de Québec préparent la te[rre] pour la charrue.

Au milieu : M. et Mme Alexis Bouchard, M. et Mme Pitre Bouch[ard], Mme Pitre Bergeron, tous originaires de Saint-Bruno et éta[blis] sur de belles fermes à Donnelly. Maison de M. Alexis Bouch[ard].

Photo du bas : M. Joseph Filion, un pionnier de 1913, poss[ède] maintenant les machines de culture les plus modernes, évalu[ées] à $35,000. La photo représente trois moissonneuses-batteuses [et] trois puissants tracteurs.

La région agricole de Bonnyville

Par Laurent GAREAU
agronome

Au mois de mai dernier, le ministère provincial d'Agriculture ouvrait un bureau à Bonnyville et y envoyait un agronome résident, qui n'était autre que moi-même, pour travailler au bien des cultivateurs de cette région du nord qui, jusque-là, recevaient les services de l'agronome de Saint-Paul.

Cette région agricole comprend environ 2,000 fermes couvrant une étendue d'une quarantaine de "townships".

Sans faire l'historique du district, disons simplement qu'il fut ouvert à l'agriculture, il y a à peine 40 ans, par des Canadiens français. Aujourd'hui, les nôtres n'y sont plus en majorité, mais le pays garde pourtant son cachet tout particulier qui rappelle toujours l'oeuvre de nos ancêtres. Dès qu'il entre dans le village, encore tout neuf et essentiellement rural, de Bonnyville, tout Canadien français se sent accueilli par la franche hospitalité des pionniers. En voyant le grand nombre de fermes déjà prospères, malgré leur fondation récente, il doit conclure aussi que le pays a donné des preuves de son avenir agricole.

Voyons un peu ce que cette région peut offrir au point de vue agricole. Sans créer de fausses illusions, on peut dire que les fermiers de Bonnyville trouvent ici tout ce qui est nécessaire pour arriver au succès.

Le climat est typique des régions boisées de l'Ouest canadien: les hivers sont assez rigoureux avec passablement de neige; l'été est chaud et les longs jours ensoleillés sont favorables à la croissance rapide des récoltes. Il est plutôt rare qu'on y souffre de sécheresse.

Les sols sont très variés et se prêtent admirablement bien à la culture mixte. Sur les bonnes terres noires, les céréales donnent des résultats comparables aux meilleurs de toute la province. L'orge, en particulier, s'y adapte à merveille.

Les terres grises et de transition, quoique de moindre qualité, produisent d'excellentes récoltes de fourrage et de semence de légumineuses.

Une bonne proportion des sols qu'on qualifie comme non-arables, à cause des pierres ou des accidents de terrain, fournissent d'abondants pâturages et foins pour le nombreux bétail de la région.

Quant à l'eau, elle n'est pas ce qu'on appelle un problème. En creusant des puits de 20 à 30 pieds de profondeur, on est assuré d'avoir de l'eau potable à profusion. Et puis, quel est celui qui n'a pas entendu parler de ces petits lacs d'eau douce dont Bonnyville s'enorgueillit à juste titre?

Pour une région jeune comme la nôtre, les moyens de communication sont satisfaisants. Le train traverse la région deux fois par jour, excepté le samedi.

En somme, Bonnyville est un joli district du nord de l'Alberta, où l'on trouve un "chez nous", où il fait bon vivre; un district qui a déjà de belles réalisations à son compte et qui est plein de promesses pour l'avenir.

L. GAREAU, agronome.

La famille

"La famille est la cellule sociale par excellence. Elle constitue notre principale richesse. Un pays qui favorise la multiplication des familles fortes s'enrichit et sert la paix sociale. Or la campagne plus que la ville permet l'éclosion et l'épanouissement de familles nombreuses et fortes. L'usine, l'atelier, le magasin, le bureau dispersent la famille; ils l'affaiblissent et finissent parfois par en tarir la fécondité. L'exploitation d'une ferme, au contraire, grâce à la collaboration étroite qu'elle exige de chacun de ses membres, unit les foyers; elle réalise cette merveille que l'on a appelée "la soudure intime de la famille".

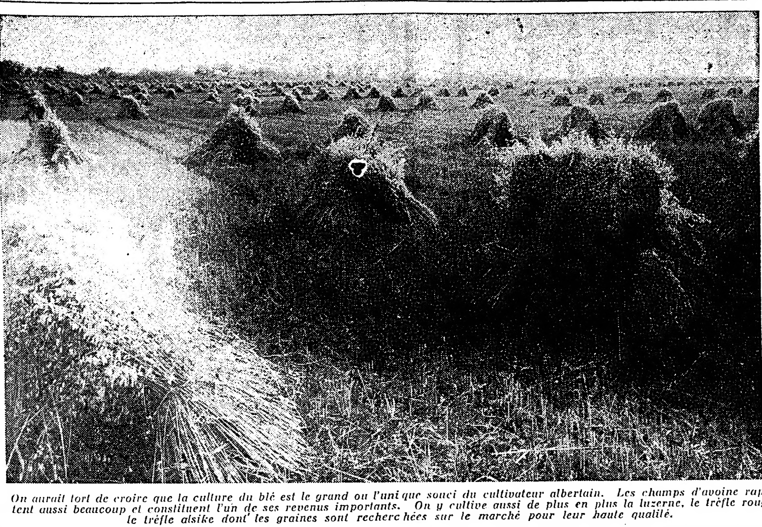
Lettre pastorale des évêques de Québec, 1946.

Cultivateur, allez dans l'ouest

"Les terres de l'Ouest — et j'insiste sur ce point — sont cultivées avec grand succès par nos compatriotes. Ceux-ci comptent parmi les meilleurs exploitants. Les cultivateurs du Québec désireux de fixer leurs fils autour d'eux trouvent dans l'Ouest des conditions idéales d'établissement.

"Avec l'argent qu'un cultivateur réalise par la vente de sa terre, il lui est facile de s'installer là-bas et d'y installer par surcroît, ses enfants. C'est un genre de colonisation à distance que nous ne devons pas négliger. Les Associations canadiennes-françaises du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta réclament notre aide pour renforcir leur position; elles sont toujours prêtes à recevoir, à encourager de toutes façons, les nouvelles recrues."

Georges MAHEUX



On aurait tort de croire que la culture du blé est le grand ou l'unique souci du cultivateur albertain. Les champs d'avoine rapportent aussi beaucoup et constituent l'un de ses revenus importants. On y cultive aussi de plus en plus la luzerne, le trèfle rouge et le trèfle alsike dont les graines sont recherchées sur le marché pour leur haute qualité.

Sols et rendements

On peut diviser les sols de l'Alberta en trois grandes catégories:

1. *Sols noirs ou humifères.* On les trouve dans la région de Morinville. Ce sont des sols très riches, excellents pour la production du grain, mais surtout des plantes fourragères. Ce sont les sols les plus fertiles de la province.

2. *Sols chocolats.* Ils se rencontrent surtout dans le sud et le centre de la province. Ils sont spécialement bons pour la culture des grains.

3. *Sols gris.* Particuliers à la région de Bonnyville et de la Rivière la Paix. Ils sont favorables à la production des légumineuses et des graines de légumineuses: luzerne, trèfle rouge, trèfle alsike. La culture des légumineuses est une des meilleures sources de revenus pour le cultivateur, en même temps qu'elle sert à améliorer le sol.

Valeur des terres. Elle a augmenté d'environ 30% depuis la guerre.

1. Dans la région de Morinville, le coût des terres varie de $35 à $50 l'acre, soit $4,000 à $8,000 le quart de section (160 acres), selon que le sol est plus ou moins riche, que la ferme est plus ou moins éloignée des centres.

Rendement: On peut obtenir facilement un rendement moyen de $60 l'acre.

2. Dans la région de Bonnyville, le prix moyen des terres à vendre est de $30 l'acre, soit $3,500 à $6,000 le quart de section. A noter que cette région a produit l'an dernier plus de luzerne que la région de la Rivière-la-Paix. Rendement à l'acre: céréales, $23; légumineuses: $45.

En 1944, la vente moyenne des produits agricoles en Alberta a été de $3,140 par ferme

Possibilités d'établissement

Actuellement, elles sont limitées à ceux qui peuvent disposer d'un certain capital. Il y a de magnifiques achats à faire un peu partout pour des Canadiens français qui pourraient et voudraient y engager un capital. Certains de nos centres sont menacés par l'envahissement russe ou ukrainien. L'intérêt national et religieux nous demande de tout faire pour protéger ces centres, car la conservation de notre langue et de notre religion devient plus difficile dans des paroisses à moitié grugées par des gens étrangers à nos traditions, indifférents au point de vue religieux, ou même hostiles.

Il nous faut de vrais agriculteurs, travaillants et économes, pouvant disposer d'un capital initial suffisant.

Il n'y a aucun risque à acheter une terre, même si le prix en semble un peu élevé, à condition de ne pas se grever d'une dette trop forte et d'intérêt à payer.

Financement des terres. On a étudié plusieurs moyens de financer l'achat de terres.

1. Achat proprement dit par un ou plusieurs cultivateurs ayant un capital;

2. Syndicat financier;

3. Plan Tellier: prêt garanti par le titre; intérêt de 5%; remboursement par une partie de la récolte annuelle;

4. Caisses populaires. Elles ont fourni les fonds nécessaires pour l'achat de terres dans certaines paroisses, Lafond et St-Vincent.

Conclusion. Nous croyons que la colonisation dans nos régions de l'Alberta offre les plus grands avantages. Il nous faut des cultivateurs véritables qui comprennent que l'agriculture est une vie, et non seulement un moyen de faire de l'argent pendant quelques années, et le plus vite possible. Il nous faut des cultivateurs travaillants et économes qui pensent à l'avenir de leurs enfants et qui savent leur inculquer l'amour de la terre. Quand ces terres sont parmi les plus fertiles du pays, ils peuvent être assurés que le travail leur apportera le bien-être désirable et la sécurité pour l'avenir.

La colonisation

Il ne suffit pas d'envisager la colonisation ou la prise de possession du sol comme une mesure transitoire, pour remédier à une crise de chômage ou pour rétablir l'équilibre entre les consommateurs de la ville et les producteurs de la campagne.

"Il faut la considérer comme une oeuvre permanente et de longue portée, une oeuvre destinée à favoriser l'épanouissement normal de la famille et à résoudre le problème difficile de l'établissement de notre population."

Lettre pastorale des évêques de Québec, 1946.

Les éducateurs et la colonisation

"Que les éducateurs tournent les regards de leurs élèves vers les régions pleines de promesses, où l'on peut se diriger et s'établir sans avoir à quitter sa province ou son pays. Qu'ils fassent revivre les gestes des anciens Canadiens et montrent comment nos pères ont accompli leur devoir et mis en valeur nos richesses nationales. Ce faisant, ils éveilleront des espoirs bien fondés et de légitimes ambitions, et ils serviront intelligemment la cause de la colonisation".

Lettre pastorale des évêques de Québec, 1946.

Les fermes dans les prairies

La superficie totale des trois provinces des Prairies, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, est de 481 millions d'acres, dont quelque 110 millions d'acres sont consacrées à l'agriculture. Près de 41 p. 100 des 732,715 fermes du Canada se trouvent dans ces trois provinces. La population de cette région s'élève à près de 2 millions et demi dont plus de la moitié vit sur des fermes ou dans les centres ruraux.

Semence de trèfle rouge

La production de semence de trèfle rouge en 1947 a été de 5,197,000 livres, environ la moitié de la quantité recommandée à la Conférence agricole fédérale-provinciale de 1946. Cette semence canadienne est très appréciée dans les pays européens et aux Etats-Unis. Environ 1,500,000 livres devraient être disponibles pour l'exportation.

La production de semence de trèfle d'odeur en 1947 a été de 9,870,000 livres, environ 2 millions de livres de moins qu'en 1946, mais comme les besoins nationaux de cette semence ne se montent qu'à environ 2 millions de livres, il y aura environ 7 millions de livres disponibles pour l'exportation.

Un ancien du Québec rend témoignage

Au mois de juillet, M. Donat Forgues, établi dans la région de la Rivière la Paix depuis 1912, était de passage à Québec. Il a accordé une entrevue à un journaliste de l'Action catholique au cours de laquelle il a montré quelques-uns des avantages réservés aux cultivateurs québécois qui voudraient suivre son exemple.

— A quelle occasion, M. Forgues, avez-vous décidé de revenir dans la province de Québec?

— Ah! ce n'est pas une occasion. C'est un ami personnel, le R. Père Parent, missionnaire-colonisateur, qui m'a sollicité de revoir la province de Québec. Cela fait deux ans qu'il me parle de cela. J'ai été très heureux de rencontrer mes parents après une trentaine d'années d'absence. Il fait toujours plaisir de retrouver les siens et son pays d'enfance.

— Mais, au fait, quels motifs vous ont poussé à aller si loin?

— Oh! j'étais jeune, alors. Je venais de me marier. L'esprit d'aventure, les beautés de l'Ouest dont on commençait à parler à cette époque, tout cela m'a porté à partir, d'autant plus que ma femme me secondait.

— Une fois rendu, vous êtes-vous épris de l'Ouest?

— Ce ne fut pas long. Nous sommes arrivés là une dizaine accompagnés des Pères Falher et Giroux. Le voyage fut dur et long; les moyens de locomotion modernes n'étaient guère répandus à cette époque. Mais lorsque nous avons vu la grandeur du pays, les possibilités qu'il gardait inexploitées, nous ne pûmes faire autrement qu'être fiers et heureux. A notre arrivée, ce n'était que la forêt semée, ça et là, de petits ilots de prairie. Aujourd'hui, la prairie s'est élargie. Elle est vaste comme un océan. Je n'ai pas voyagé; je me suis attaché à ce coin de terre; il est devenu ma patrie. Je l'aime et je veux le voir grandir en population et j'affirme qu'il est un pays prometteur pour l'avenir. Le peuple qui y vit, issu du Québec, en a conservé les traditions. Je ne regrette pas d'avoir été, pour ainsi dire, un éclaireur.

— Quel genre de culture y pratique-t-on?

— Toutes les céréales: blé, orge, avoine, pois, lin; les plantes fourragères, luzerne, trèfle, qui fournissent maintenant aux cultivateurs des revenus inespérés. La grande culture est encore la plus répandue. Mais le pays se prête fort bien à la culture mixte et même à la culture maraîchère.

— Et la terre, comment est-elle?

— Excellente. Elle pousse bien, se défriche facilement. Le bois n'est pas gros. Il n'y a pas de roche. C'est planche. Il n'est pas besoin de fossés ni d'engrais... Contrairement à ce qui se passe plus au sud, nous n'avons jamais, à ma connaissance, manqué de récoltes complètement.

— C'est donc vrai que l'Ouest et peut-être plus encore le Nord-Ouest, est le grenier du monde?

— C'est très vrai, et surtout le district de la Rivière la Paix. On disait dernièrement, par exemple, que trois postes locaux sont ceux qui vendent le plus de blé au monde, soit Sexmith, Grimshaw et Falher. A Falher, centre canadien-français, un seul élévateur achetait des cultivateurs 350,000 minots de grain l'an passé.

— Je reviens sur cette question. Y a-t-il possibilité de pousser davantage la culture mixte et la culture maraichère chez vous?

— Certainement, même si la précipitation est plutôt faible. Pour avoir de bonnes récoltes maraichères, il faut beaucoup de pluie.

On calcule, dans la province de Québec, que pour obtenir de bonnes récoltes, il faut de 30 à 35 pouces d'eau par année. Chez nous, nous avons vu d'excellentes récoltes avec 4 à 6 pouces d'eau. 13 pouces donnent des résultats extraordinaires. Nous avons de beaux potagers le long de la Rivière la Paix. Il y pousse même de la vigne.

— Serez-vous longtemps dans notre région, M. Forgues?

— J'ai passé quelque temps dans ma famille. Il m'a fait plaisir de rendre visite à la parenté québécoise de mes compatriotes de là-bas. Avec le Père Parent, je me rendrai au Lac St-Jean et dans la région de Rimouski.

— Vous allez sans doute encourager nos gens à s'établir à la Rivière la Paix?

— Pourquoi pas? Si le pays est bon pour moi, je ne veux pas le garder pour moi seul. Je voudrais tuer certains préjugés. Partir pour l'Ouest, au dire de certains, c'est aller s'angliciser et se protestantiser. Que l'on vienne chez nous au milieu de nos populations catholiques, et l'on verra comment fleurit le patriotisme le plus sain et le catholicisme le plus pur.

— Et à qui, enfin conseilleriez-vous de s'établir là-bas?

— Naturellement, nous aimerions voir arriver chez nous des jeunes gens, mais surtout des familles nombreuses. Le territoire est très avantageux pour les familles nombreuses. Dans le Québec, les établissements sont plus difficiles. Chez nous, avec quelques milliers de dollars, elles peuvent se tailler un domaine pour toute la maisonnée. Les jeunes aimeront nos vastes terres; la machine les hypnotisera. Ils seront bien.

A travers l'histoire franco-albertaine

1838 — Là où s'élèvent aujourd'hui les édifices parlementaires d'Edmonton, les abbés Demers et Blanchet, en route pour la côte du Pacifique, plantent une croix.

1842 — L'abbé Thibault fonde la mission du lac Sainte-Anne.

1859 — Les Soeurs Grises, de Montréal, ouvrent au lac Sainte-Anne leur première école, transportée quatre ans plus tard à Saint-Albert, situé à une quinzaine de milles d'Edmonton.

1862 — Le Père Lacombe inaugure à l'intérieur du Fort Edmonton la première école régulière à l'ouest du Manitoba.

1869 — "Par l'autorité de Sa Majesté, je vous assure qu'après votre union (des Territoires du Nord-Ouest) avec le Canada, tous vos droits et privilèges civils et religieux seront respectés." (Proclamation du gouverneur du Canada, Sir John Young, aux habitants des Territoires.)

1875 — Organisation des Territoires du Nord-Ouest. Article II: "La majorité de tout district pourra établir l'école qu'elle jugera convenable, mais toute minorité aura le droit de posséder une école séparée."

1877 — Article 110 des Territoires du Nord-Ouest: "Toute personne pourra faire usage soit de la langue française, soit de la langue anglaise, dans les débats du Conseil ou de l'Assemblée législative des Territoires, ainsi que dans les procédures devant les tribunaux."

1884 — Ordonnance établissant un Conseil de l'Instruction publique divisé en deux comités, l'un catholique, l'autre protestant, avec droit de surveillance et de direction. Une seule restriction: pas plus d'une heure d'enseignement religieux par jour, à la fin de la journée.

1885 — Première agression contre le système scolaire catholique.

1888 — Amendement obligeant à un cours primaire d'anglais.

1892 — Dalton McCarthy, orangiste, fait abolir à peu près complètement les privilèges des écoles séparées. Il ne reste plus qu'une demi-heure de catéchisme à la fin de la journée et un cours primaire de français.

1901 — Ecole obligatoire.

1903 — On ne permet désormais que les manuels du ministère de l'Instruction publique.

1905 — Formation de la province d'Alberta. Sir Wilfrid Laurier veut rendre justice aux écoles séparées et aux Canadiens français, mais, pour éviter une défaite parlementaire, il capitule devant les fanatiques.

1912 — Fondation du collège des Jésuites, aujourd'hui disparu.

1918 — Le *Cercle dramatique Jeanne d'Arc*, fondé en 1913, organise le premier *concours de français.*

1925 — Le député Joly, de Saint-Paul, obtient du gouvernement provincial de nommer lui-même un comité pour élaborer un programme de français pour les écoles. Le 1er septembre de la même année, le ministre de l'Instruction publique publie les règlements sur l'enseignement du français dans les écoles primaires de l'Alberta.

1925 — Le 13 décembre, plus de 400 Franco-Albertains, au cours d'un banquet à l'hôtel Macdonald, fondent l'*Association canadienne-française de l'Alberta* (l'A.C..A.).

1926 — Le 4 novembre, fondation de l'*Association des Instituteurs bilingues de l'Alberta.*

1928 — Le 16 novembre, fondation du journal "La Survivance".

1935 — Fondation de l'Association des commissaires d'école de langue française.

1941 — Au congrès général de l'A.C.F.A., on jette les bases de la Société d'Enseignement postscolaire.

1946 — Grâce au travail de l'A.C.F.A. et de la Société d'Enseignement postscolaire, on fonde la *Fédération des Coopératives franco-albertaines.*

1948 — Après une lutte historique, les Franco-Albertains obtiennent de Radio-Canada l'autorisation de fonder un poste de radio français à Edmonton. Le permis du fédéral leur est accordé au mois de mai.

La conquête du sol une oeuvre de survivance

Par Marc-R. MEUNIER

Depuis son établissement au pays, l'élément français a été sans cesse aux prises avec des préoccupations dont la principale était sans conteste celle de sa survie même. Héritier d'une vieille tradition terrienne que ses ancêtres avaient apportée de leur pays d'origine, il n'eut rien de plus pressé que de veiller d'abord à s'implanter solidement sur la terre, d'en défricher des espaces croissants qui lui permettent de se sustenter. Ce fut le début de l'agriculture chez nous, laquelle devait nous fournir, avec les années, des phalanges successives de propriétaires terriens et constituer le réservoir de notre population. Cette conquête longue et patiente nous a valu l'ouverture de la région de la vallée du Saint-Laurent d'où sont partis les pionniers qui reconquirent une à une les terres que n'avaient su garder aux Cantons de l'Est nos compatriotes d'autre langue et d'autre foi.

Ce mouvement s'est continué à une allure assez vive jusqu'au moment où, saturés de difficultés, un grand nombre de fils de nos cultivateurs, à la faveur de l'expansion industrielle de nos voisins du sud, ont cru trouver leur avenir dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre. Nous savons aujourd'hui les pertes presque irréparables que nous avons subies durant ces trop longues années de saignée constantes, surtout lorsqu'on s'arrête à considérer jusqu'à quel point notre expansion agricole se fut fait importante avec l'aide précieuse des nombreux bras que nous laissions ainsi partir. C'est pourquoi la fermeture des frontières américaines a donné à tous un regain d'espoir; nos disponibilités de capital humain restant désormais au pays, on espérait pouvoir les lancer à nouveau à la conquête de nos territoires inexploités. Depuis lors, une bonne centaine de paroisses agricoles ont surgi; l'expansion du Témiscamingue et de l'Abitibi n'aurait probablement pas été possible autrement.

Des familles qui vont s'éteindre en ville

Depuis quelques années cependant notre mouvement colonisateur connaît une période de ralentissement inquiétant. C'est qu'il souffle de plus en plus sur le pays de Québec un vent déracinant qui remporte vers les cités industrielles un nombre croissant de notre meilleure relève agricole. Trop de gens croient sérieusement que l'avenir des nôtres n'est plus à la terre, mais qu'il doit s'intensifier au développement des autres ressources de la province.

Que le Québec soit moins bien partagé que les autres provinces du Dominion au point de vue sol arable, cela ne fait point de doute. Par contre nous possédons des ressources hydrauliques d'une grande valeur, des forêts immenses, de même qu'un soussol dont l'exploitation n'a commencé à prendre de l'allure que depuis peu. Que ces entreprises puissent fournir aux nôtres un travail abondant et rémunérateur, tous l'admettent, mais il n'en reste pas moins que l'on ne saurait trop céder à ce courant sans que l'avenir nous en tienne un compte sérieux. Car si l'élément français a pu, en dépit des multiples difficultés qui l'ont de tout temps assailli, conserver une certaine importance au pays et parvenir à rester maître de sa destinée, c'est bien parce qu'un nombre important de Canadiens français sont demeurés dans la profession agricole et se sont, de ce fait, gardés dans un milieu propice à l'expansion des familles.

Or, pas plus que les autres nationalités, échapperons-nous à la longue à cette loi inexorable qui fait que les familles transplantées en ville s'éteignent au bout de quelques générations. On n'a qu'à faire une enquête dans son propre entourage pour se rendre compte que ce changement d'orientation s'opère déjà à notre détriment.

Propres responsabilités des cultivateurs

L'importance numérique de nos cultivateurs, surtout à la faveur des deux dernières guerres, a été fortement réduite. Encore quelques années de cette déperdition et nos belles campagnes ne seront plus que des squelettes de ce qu'elles ont été. Or il arrive que même dans nos centres agricoles les mieux organisés, l'on ne s'éveille pas à cette réalité. Les années de prospérité relative n'ont pas été, comme elles auraient dû être, des temps propices à susciter un nombre équitable d'établissements nouveaux. C'est pourquoi il nous faut de plus en plus et chaque fois que l'occasion s'en présente, éveiller nos cultivateurs à leurs responsabilités et les amener à reprendre la tradition qui les a faits ce qu'ils sont aujourd'hui.

Fortifier nos minorités

Il nous arrive parfois de penser que les lenteurs qui accompagnent l'établissement au Québec sont peut-être que nous avons de nous attacher, plus particulièrement ces années-ci, à aller renforcir nos groupements minoritaires français dans les autres provinces.

Personne n'ignore en effet que nous n'avons pas toujours eu pour nos cultivateurs des provinces des prairies toute la sollicitude qu'auraient pourtant commandée les liens étroits qui nous unissent. Des représentants de nos groupements ethniques ont établi un peu partout au Canada des têtes de ponts dans le mouvement de conquête que nous sommes appelés à réussir. Nous sympatisons bien avec les problèmes qui les assiègent, mais il semble que nous n'avons pas encore posé le geste suffisamment important pour qu'ils puissent croire à notre attachement véritable, au désir profond que nous exprimons souvent de les voir triompher dans des milieux qui leur sont parfois hostiles.

Or, la meilleure façon de leur prouver notre sincérité, c'est encore de leur fournir les éléments de capital humain qui leur manquent pour consolider définitivement leurs positions partout où ils se sont implantés. Car il faut nécessairement que notre survivance et notre expansion françaises sur ce continent cessent d'être un simple souhait et deviennent des réalités vivantes.

Assurer l'avenir des belles familles

En somme, que faudrait-il faire pour atteindre ce but? Tout simplement, un mouvement concerté, réel et persistant qui recruterait des familles canadiennes-françaises agricoles en groupes suffisamment homogènes pour les écarter, dès le départ, bon nombre d'obstacles qui accompagnent les migrations au loin. Pour en arriver là cependant, il faudrait que partout l'on s'en occupe, qu'on ne cesse d'en parler. Au surplus, l'établissement lointain, même dans les provinces des Prairies, ne revêt plus de nos jours le caractère héroïque d'autrefois. Tous les centres français sont prêts à consentir les sacrifices nécessaires, à donner à un projet de cette nature la pleine mesure de leur coopération, pourvu qu'ils aient le sentiment que la venue de ces renforts est quelque chose de sérieux.

C'est pourquoi l'appel des centres français de l'Ouest et du nord de l'Ontario se fera ces années-ci encore plus pressant à la faveur des mouvements d'immigration qui s'intensifient d'outre-Atlantique et qui ne nous apportent pas toujours des gens de notre langue et de notre foi. Il importe que les nôtres s'apprêtent à prendre les devants et à s'assurer la possession d'un aussi grand nombre que possible de terres propres à l'agriculture sur lesquelles pourront s'épanouir de belles familles qui feront la gloire, et si nous continuons de le vouloir, la force du Canada français.

Marc-R. MEUNIER
Service de la Colonisation des chemins de fer nationaux du Canada.

LA TERRE DONNERA LA SECURITE

L'une des tâches qui s'avèrent parmi les plus difficiles en ces années de prospérité relative, c'est sans nul doute celle de faire aimer la colonisation, l'établissement de nos jeunes à la campagne. Mais il faut comprendre aussi que la masse des jeunes ruraux, désaxés par les circonstances adverses de ces dernières années, cèdent peut-être plus facilement qu'autrefois au faux brillant des gains faciles, confiants que l'un de ces jours l'opportunité se présentera d'elle-même à eux de se donner une mesure de stabilité qui leur permette de fonder leur propre foyer. Actuellement l'embauchage est encore passablement généralisé, et les plus vaillants, les plus débrouillards peuvent encore s'assurer, dans nos diverses entreprises industrielles et forestières, des revenus plus que substantiels. Et il arrive à peu d'entre eux de s'imaginer que cette période ne sera peut-être que transitoire, que viendront des années qui, sans être trop pénibles peut-être, ne ressembleront guère à la période facile que nous connaissons présentement.

Or, pour gagner des aspirants à la terre, il faut nécessairement faire appel à l'intelligence de notre classe agricole; il faut réveiller chez celle cette conviction que la terre seule est susceptible à la longue d'offrir une plus large mesure de sécurité et d'autonomie que tous les emplois, même les plus lucratifs, qui peuvent se présenter. Il faut susciter chez les jeunes la fierté de la profession agricole. C'est cette prédication persistante qui, même si elle ne fait pas prendre à notre mouvement d'établissement toute l'ampleur désirée, finira par gagner à la cause de l'agriculture des adeptes plus convaincus qui garderont allumée chez nous la ferveur du défrichement, de l'humanisation de notre sol

Marc-R. MEUNIER

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

Fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef : P.-E. Breton, o.m.i.
Rédacteur adjoint : S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Provinces de l'Ouest : $2.00 par an ; Etats-Unis et Québec : $2.50 par an ; Europe : $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

UNE BELLE FERME EN ALBERTA

Toutes les fermes de l'Alberta n'ont pas cet air de prospérité, mais la plupart peuvent y parvenir avec du travail, de l'économie et de la persévérance. Car le sol est très fertile et il récompense avec largesse ceux qui le cultivent avec intelligence et amour.

Pourquoi avons-nous lutté pour un poste de radio français ?

Pour tous les Canadiens français de l'Alberta, ce fut une joie d'apprendre, le 22 mars, que les gouverneurs de Radio-Canada avaient recommandé l'établissement d'un poste français à Edmonton. Cette joie était d'autant plus vive qu'elle avait été précédée de longs mois de lutte, d'attente et d'inquiétude. Mais jamais l'espérance ne nous avait abandonnés. Nous savions que les chefs de notre Association ne manquaient ni d'intelligence, ni de courage, ni de ténacité. Nous étions assurés qu'ils mèneraient la lutte jusqu'au bout. Nous comptions surtout sur l'aide de Dieu, car nous avions l'approbation et l'encouragement des autorités religieuses et de ferventes prières montaient vers le ciel pour le triomphe d'une cause juste.

Même après la recommandation des gouverneurs de Radio-Canada, l'opposition ne désarma pas. Les sectes protestantes et les loges maçonniques continuèrent de manifester contre nous. Le gouvernement provincial lui-même, qui avait fait adopter une proposition à l'Assemblée législative et présenté un mémoire à l'effet d'empêcher l'établissement d'un poste de radio français en Alberta, tenta de bloquer à Ottawa la décision de Radio-Canada. Mais après le 22 mars, on sentait bien que tous ces adversaires se préparaient à capituler. Il ne leur restait plus, d'ailleurs, d'autre choix que la défaite. Malgré leur opposition, le ministre du Transport nous accordait notre permis au mois de mai.

On a dit avec raison que nous avions remporté une très grande victoire. Nous tenons à faire remarquer ici qu'elle n'aurait pas été possible sans la magnifique campagne de presse menée par nos compatriotes de l'Est. Ottawa a été en quelque sorte forcé de tenir compte des énergiques interventions en notre faveur qui lui venaient de l'Ontario, du Québec et du Nouveau-Brunswick. Il a compris que tous les Canadiens français du pays, quelle que fût leur couleur politique, étaient fermement décidés à faire respecter les droits du français à la radio. Il a cédé.

Mais cette victoire, fruit d'une admirable coopération, n'était pas pour nous sans nuages. Elle nous imposait la très lourde obligation de construire un poste à nos propres frais. Elle nous montrait, une fois de plus, que les droits du français sont pauvrement respectés par le fédéral lui-même partout où les Canadiens français se trouvent en minorité. Il n'en va pas de même pour la minorité anglo-protestante du Québec. Radio-Canada sait toujours trouver assez d'argent pour la servir avec générosité.

En vue de la construction future de notre poste, nous avions fait sans bruit, à cause de l'opposition du gouvernement provincial, une souscription à l'automne de 1944. Elle nous avait rapporté la somme de $32,000. Il nous fallait bien davantage. Aussi, immédiatement après l'obtention de notre permis, nous avons organisé une grande souscription dont l'objectif minimum a été fixé à $75,000. Cet objectif a été heureusement dépassé. Les terrains sont achetés où s'élèveront les antennes et les studios. La construction des édifices et la mise en place des machines nécessaires au fonctionnement de notre poste, commenceront dès que les contrats auront été accordés. On estime que les dépenses générales s'élèveront à environ $120,000.00. Les $40,000.00 que nous avons reçus du Québec serviront à combler les déficits d'opération des premières années.

Notre poste de radio sera un puissant moyen de défendre notre mentalité catholique et française contre les forces étrangères et hostiles qui la menacent. Comme le disait Mgr Maurice Baudoux, en 1944, dans une conférence à Québec, "cinq facteurs ont déterminé chez nous l'accomplissement du fait français: le foyer, le clocher, l'école, — et j'entends par là la petite école — le pensionnat et le collège, le journal, l'organisation. Or, voici que dans l'Ouest, tandis que quatre de ces cinq facteurs demeurent intacts et même augmentent leur rendement, l'autre fléchit. Et c'est le premier, le plus important: le foyer.

"Si le foyer a faibli, ce n'est pas, du moins plus qu'ailleurs, par désagrégation interne, mais par l'intrusion d'un ennemi du dehors auquel il est moralement impossible de résister: la radio anglaise.

"Jusqu'à l'avènement de la radio, nos foyers étaient comme des sanctuaires fermés à la langue anglaise, des oasis françaises en pleine civilisation étrangère. Nos enfants n'entendaient point ou peu d'anglais tant qu'ils ne franchissaient pas le seuil du toit paternel pour se rendre à l'école. Et à partir de là, quand ils rentraient à la maison, ils y retrouvaient leur parler, rien que leur parler, et la vie du foyer leur était un bain vivifiant qui les immunisait contre l'anglicisation de l'extérieur. Avec l'avènement de la radio, "nos foyers ont été violés", comme le disait un de nos pères de famille."

Au point de vue religieux, il n'y a pas de doute que notre poste nous aidera à conserver et à fortifier nos convictions catholiques. C'est encore Mgr Baudoux qui l'a remarqué avec le plus de justesse, "l'audition des programmes anglais n'est pas seulement néfaste au point de vue français. Elle l'est également au point de vue religieux, d'autant plus que nos gens ne s'en méfient pas.

"La plupart des conférenciers du réseau national n'appartiennent pas à notre foi. Souvent, ils sont pratiquement athées. Leur conception du monde est matérialiste. Les réformes d'après-guerre qu'ils préconisent, sont imprégnées de matérialisme. S'il s'agit des valeurs religieuses, c'est toujours d'un vague et d'une "neutralité" qui en détruit l'efficacité...

"Quant aux programmes dramatiques, un grand nombre sont franchement mauvais par leur conception païenne de la vie et en particulier leur mépris de l'indissolubilité du mariage. Le titre d'un de ces radio-romans est provocateur: "The Right to Happiness".

"Sans s'en apercevoir, nos gens s'abreuvent à des sources empoisonnées et manifestement en arrivent à penser ce qu'ils entendent."

Au simple point de vue intellectuel, la perte de notre langue serait pour nous et pour tout le Canada un appauvrissement. C'est là un fait communément admis par tous les Canadiens vraiment cultivés et chez qui le fanatisme n'a pas tué le bon sens et la saine appréciation des valeurs spirituelles. Le Pape lui-même écrivait dans sa lettre du 28 avril 1948 à l'Académie française: "On ne louera jamais assez la langue française pour sa clarté, sa précision et sa distinction qui en firent par excellence le langage de la diplomatie et des sciences spéculatives. Et cela, non par le fait d'une élection arbitraire, car elle est par-dessus tout la langue de l'art, de la littérature et de la poésie, la langue de l'esprit et du coeur." Quand nous défendons notre langue, nous sommes donc en bonne compagnie.

C'est un fait que plusieurs de nos compatriotes de langue anglaise font de réels sacrifices pour apprendre le français. Ils voudraient pouvoir la parler couramment, comme une langue de haute culture qui se trouve être, par la force de l'histoire et notre volonté de la conserver, l'une des deux langues officielles du pays.

Dans la lutte que nous avons livrée pour l'établissement d'un poste de radio français à Edmonton, les principes mêmes de la démocratie canadienne étaient en jeu.

L'Acte de l'Amérique britannique du Nord accorde des droits égaux aux deux races qui ont bâti et développé le Canada. Ces droits doivent être respectés et affirmés par des faits. Sans cela, la mésentente ne fera que grandir, la paix deviendra plus difficile entre les citoyens de langue et de foi différentes. En nous battant pour mettre du français à la radio, nous travaillons en réalité pour le triomphe des principes qui doivent assurer la paix au Canada. Les Anglo-Protestants qui nous ont soutenus au plus fort de la lutte, l'ont compris. La lettre que le colonel Bovey envoyait alors spontanément au rédacteur en chef de la *Survivance*, le R. P. Breton, montrait clairement que notre démocratie canadienne était en cause. Une défaite pour nous aurait été une défaite pour elle.

Pour toutes ces raisons, nous avons combattu pendant de longues années. Ce qui soutenait notre courage et entretenait notre espérance, c'est que nos frères du Québec étaient avec nous. Sans eux, nous le répétons, nous n'aurions pu obtenir la victoire. Nous comptons encore sur leur coopération pour garder vivante en Alberta notre langue française et notre foi catholique.

La Radio chez les animaux

De ce temps-ci, chez les animaux,
On n'entend parler que de radio.
Dans les étables et dans les champs,
Chez les petits et chez les grands.

Les Canadiens de l'Alberta
Auront leur poste CHFA.
Mais pour cela, il faut de l'argent.
Sortez vos piastres, chers habitants.

Nous autres, aussi, les animaux,
On aimerait ça, une radio.
Ce serait une chose bien utile
Pour les gens de Goffeurville.

Le matin, au lever du soleil,
Le coq sonnerait le réveil,
En chantant à la radio :
Cocorico ! Cocorico

La chatte à la mère Sophronie
Gagnerait facilement sa vie.
Comme les artistes du cinéma,
Elle miaulerait à CHFA.

Pour ceux qui aiment les concerts,
On diffuserait sur les airs,
Des opéras du meilleur goût,
Par la chorale des vieux matous.

Au lieu de courir après les vaches,
La queue en l'air comme un panache,
Mon ami, le chien Pataud,
Les appellerait par la radio.

Les animaux pourraient vanter
Les produits de leurs métiers :
Beurre et fromage, lait et jambon,
Ragoût de pattes, laine de mouton.

Mais ce qui est encore plus beau,
Si on avait notre radio,
Vous auriez l'immense bonheur
D'entendre chanter le Goffeur.

Peut-être qu'un jour les animaux
Auront leur poste de radio.
Mais en attendant ce jour-là,
Encouragez CHFA.

LE GOFFEUR.

Connaître son pays

"S'il n'est pas inutile d'apprendre la géographie des Etats étrangers, il importe davantage de connaître la carte de notre pays, de savoir les beautés naturelles et les ressources que recèlent, par exemple, le Nord-Ouest québécois, le nouvel Ontario et l'Ouest canadien."

Lettre pastorale des évêques de Québec, 1946.

Tout comme dans le Québec, on fait du foin en Alberta. La seule différence, c'est qu'on laisse le foin en meules sur le champ au lieu de l'engranger. Les champs de foin se multiplieront avec les progrès de la culture mixte et de l'agriculture familiale.

Les raisons de rester attaché à la terre

Par C.-E. COUTURE

La nation canadienne-française comme l'admettent généralement les dirigeants de nos diverses classes sociales, ne continuera de grandir, de répandre la civilisation chrétienne, que si elle garde dans l'atmosphère rurale de 40 à 50 pour cent de sa population A cette condition elle entretiendra bien vivantes les sources de sa vitalité: sa famille et sa paroisse rurales.

La nation canadienne-française est en 1948 en face de la même alternative qu'en 1848: elle colonisera comme c'est son devoir de le faire ou elle laissera affaiblir indûment ses sources de vitalité en souffrant que quittent à chaque année la campagne les fils et les filles d'habitants, seuls réellement capables en restant au sol de contribuer à son progrès réel par l'augmentation d'unités agricoles autonomes, de familles productrices de richesses. La mission de notre nation n'a pas changé; elle consiste encore à étendre la chrétienté de l'Atlantique au Pacifique; elle ne se réalisera que dans la mesure où resteront au sol ceux-là qui par vocation sont appelés à y déployer leur vie.

Qualités nécessaires

Il peut être bon de souligner que pour que la famille canadienne-française reste à la terre, il lui faudra conserver et cultiver l'ensemble des qualités dont sont façonnées les âmes paysannes. Il est facile de dire que les jeunes n'aiment pas la terre, qu'ils sont prêts à lui tourner le dos. Il serait plus vrai d'ajouter qu'ils ne sont peut-être plus dignes de la terre, de l'agriculture, la plus noble des professions. D'ailleurs, il suffit d'une très brève entrevue avec les vrais habitants pour apprendre que ce ne sont pas les hommes qui abandonnent la terre, mais que c'est plutôt la terre qui ne veut pas des hommes. En effet, des vieux habitants ne manqueront pas de vous dire que tel ménage, tel jeune couple, ne méritaient pas de rester à la terre parce qu'ils ne possédaient pas en eux les qualités indispensables à la profession d'agriculteur.

Un fait inquiétant

Un rapide coup d'oeil sur les données statistiques suffit à convaincre les plus sceptiques, du danger de l'exode rural. Ainsi, en 1881, près des trois quarts de la population de la province de Québec vivaient de l'agriculture directement. En 1941, soit soixante ans plus tard, il n'est plus que 37 pour cent de la population qui vit à la campagne dont sûrement moins de 20 p. 100 de la profession agricole. Pour qui connaît la valeur d'une famille agricole aux points de vue religieux, social et national, ce renversement du rapport démographique de nos populations urbaine et rurale est de très mauvais augure, surtout si l'on tient compte de l'avenir plus que du présent, des valeurs morales et sociales plus que des valeurs économiques.

Au point de vue catholique

Comme partout ailleurs, la civilisation chrétienne ne ramifiera au Canada que par la terre. C'est aussi dans le milieu rural que l'Eglise ira toujours recruter une partie importante des vocations dont elle a besoin pour aller de l'avant. En règle générale, ce seront toujours les grosses familles qui cultiveront chez leurs enfants l'ensemble des vertus qui font poindre les civilisations, germer les vocations. A ce point de vue, selon le témoignage de Mgr Luigi G. Ligutti, secrétaire de la National Catholic Rural Life Conference of America, 7 p. 100 de la population étatsunienne qui vit sur la terre fournit au delà de 50 p. 100 des enfants catholiques des Etats-Unis et une proportion à peu près égale de vocations à l'Eglise. C'est beau, mais c'est trop peu. Si bien que la hiérarchie catholique s'est vite rendue à l'évidence qu'il lui fallait plus d'agriculteurs et vu l'impossibilité où elle se trouve de faire retourner à la terre un nombre suffisant de familles, elle décida en 1946 de faire venir d'Europe quelque 100,000 familles catholiques paysannes. Elle verrait elle-même, par le truchement de la National Catholic Rural Life Conference, à les recruter et, ensuite, à les établir. Elle estime donc pouvoir garder à la terre d'ici deux ou trois générations une partie au moins des 7 p. 100 de catholiques qui y vivent encore et environ 50 p. 100 de ces familles paysannes. De cette seule façon elle croirait possible d'assurer la continuité de l'Église dans cent ans, voire dans cent cinquante ans. C'est là le projet dont nous a fait part Mgr Ligutti, projet qui par certains côtés, dénote clairement la tournure d'esprit pratique de nos voisins du Sud.

Nos familles de villes fournissent encore un nombre considérable de vocations. Cela découle du fait qu'une proportion importante des familles de ville n'y sont établies que de date récente de sorte qu'elles n'ont pas encore perdu les qualités acquises dans l'atmosphère rurale, dont le respect de la vie, partant le respect de la famille. Mais, toujours selon Mgr Ligutti, il ne faudrait pas pour autant s'illusionner, entretenir de faux espoirs pour l'avenir au point de croire, par exemple, que les familles urbaines continueront d'élever des grosses familles à la troisième génération. Si elles donnent des vocations à l'Eglise à ce temps-là, ce ne sera que par exception; ce qui, comme on le dit couramment, ne fera que confirmer la règle.

Traditions françaises

Quant à notre culture française, à nos traditions religieuses et sociales, l'on en arrive à peu près aux mêmes conclusions. Dans la grosse famille, rurale la plupart du temps, elles se transmettent et s'enrichissent; dans la petite, elles ont tendance à s'affaiblir, à disparaître. Pour les voyageurs étrangers qui visitent notre campagne, il est évident que c'est dans la grosse famille rurale qu'il y a lieu pour nous de fonder nos plus beaux espoirs. L'expérience nous prouve que nos familles catholiques et françaises, lorsqu'elles sont groupées dans des paroisses dirigées par des curés de leur langue, lorsqu'elles sont pourvues d'écoles catholiques et françaises pour leurs enfants, ne défaillent rarement, où qu'elles soient établies au pays. Et lors même qu'elles subissent, comme c'est le cas des familles établies en dehors du Québec, une plus forte influence des moeurs étatsuniennes, elles n'en cessent pas moins de se comparer très avantageusement aux meilleures familles de villes du Québec du point de vue de la natalité.

La ville tue les familles

La ville est une mangeuse d'hommes, on ne le répètera jamais trop souvent En moyenne, les familles s'éteignent à la quatrième génération. A la campagne, il en est bien autrement. En Europe, par exemple, pour ne faire allusion qu'à des exemples que l'on nous a donnés, il est des familles qui occupent le même bien agricole depuis au delà de dix siècles. C'est le cas de la famille de Mgr Ligutti, en Italie. Ce qui revient à dire que si les familles de la campagne québécoise en venaient à endiguer totalement l'exode rural pour une période de cent ans, la métropole ne serait plus qu'une ville fantôme.

L'économique

Mais l'économique, qu'en faites-vous? L'économique, si important qu'il soit, doit se reléguer au dernier plan. D'une façon plus généralisée qu'on ne le laisse voir, le niveau matériel de vie des habitants est d'emblée supérieur à celui des gens de villes. Tous les régimes économiques sont d'un caractère passager, éphémère. Si donc il importe de consentir quelques adaptations pour un temps limité, il faudrait avoir soin de ne pas entamer ces vérités qui demeurent, qui ne cessent de conditionner la vie intérieure des nations.

Source de survivance

Notre peuple catholique et français, en raison de son taux élevé de natalité, taux qui symbolise d'ailleurs son respect des lois de la nature, ne peut pas grandir à moins de coloniser, de reculer sans cesse les frontières de son domaine arable en vue de renouveler, au fur et à mesure du besoin, le réservoir de ses forces vives qu'ont toujours été et seront toujours ses familles agricoles et ses paroisses rurales. La colonisation chez un peuple vivant doit toujours être d'actualité.